

synthèse de recherche-action

# ateliers pour "Un tramway nommé désir"

vers des pratiques de co-conception d'espaces urbains par la pédagogie

Léo Piednoël, volontaire en service civique à l'association didattica

décembre 2022

© didattica



Le projet qui fait l'objet de la recherche-action ici présentée, « Les ateliers pour "Un tramway nommé désir" », a été financé par les partenaires ci-dessous.



synthèse éditée dans la collection "architecture institutionnelle" de l'association didattica

# avant-propos

Ce document est la synthèse d'une recherche-action initiée par Léa Longeot de l'association didattica, qui est à l'origine de la conception et de la coordination du projet pédagogique de création urbaine "Un tramway nommé désir", située dans les quartiers Ruffins et Montreau-Le Morillon dans le Haut-Montreuil (93100).

Ce projet d'urbanisme transitoire et d'éducation populaire, en soutien à la mobilisation de l'association d'habitants « Collectif Ruffins Ensemble » pour le nettoyage de parcelles au sein du quartier, a permis d'obtenir leur occupation précaire. Ancienne décharge sauvage, une friche est alors devenue un espace citoyen au sein du quartier et fut appelée "Un tramway nommé désir". Cette parcelle gelée en attente de l'arrivée de la prolongation du tramway T1 vers Val-de-Fontenay, est l'objet de divers projets d'aménagements choisis et portés par les citoyens. La synthèse présentée ici porte sur ceux conçus par les enfants impliqués dans les ateliers de création urbaine portés par l'association didattica : en premier lieu sur la friche, et d'autre part sur d'autres espaces environnants avec

l'aménagement du parvis du collège Georges Politzer de Montreuil, situé dans le quartier.

Ce travail est réalisé par Léo Piednoël, politiste membre de l'équipe pédagogique de didattica dans le cadre du projet des ateliers pour "Un tramway nommé désir". Il est issu d'un travail de recherche-action conduit pendant neuf mois et encadré par Léa Longeot, coordinatrice du projet, Hélène Hatzfeld et Elise Macaire, chercheuses membres du bureau de didattica. Léo Piednoël est diplômé du Master Altervilles de Sciences Po Lyon et de l'Ecole Urbaine de Lyon, il s'est spécialisé sur les questions urbaines et participatives. Il a rejoint l'association en novembre 2020 pour participer aux ateliers dès le début de la démarche, en y apportant son regard de politiste, dans le cadre d'un service civique conventionné avec la Ligue de l'Enseignement. Ce document est la synthèse de cette démarche particulière de recherche, qui s'inscrit dans le cadre d'une immersion totale du rédacteur dans ce projet pédagogique. Cette position d'observation participante intense a permis à l'auteur d'avoir un regard particulier : à la fois sur la question de la mobilisation dans un cadre scolaire, sur celle de l'insertion de ces dynamiques dans un contexte sociopolitique donné, et sur l'intérêt de ce type de démarches d'urbanisme transitoire pour la vie de quartier et les instances démocratiques locales.

« Le beau est toujours composé d'un élément éternel et d'un élément circonstanciel »

Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*, 1885





Friche "Un tramway nommé désir", le 15 juin 2020.  
Réunion du Collectif Ruffins Ensemble, pour l'organisation d'une fête.  
Les ateliers pour "Un tramway nommé désir" de didattica démarraient deux mois plus tard.  
Photographie d'un membre du Collectif.



# sommaire

## prélude

### **Éléments de contexte**

- 7 Un territoire en proie à des bouleversements urbains et réglementaires
- 12 De la mobilisation citoyenne au projet d'occupation et d'éducation populaire
- 14 Un projet impliquant un panel d'acteurs abondant
- 17 Méthodes d'actions et inspirations théoriques
- 23 Posture, accompagnement et objectifs de recherche
- 26 Méthodologie de recherche

## partie 1

### **Situation singulière d'occupation précaire et temporaire**

- 31 Une occupation transitoire pédagogique soutenue par les pouvoirs publics
- 36 Deux espaces de projets pour deux logiques d'occupation
- 42 L'intérêt du transitoire pour les démarches de création architecturale et la gestion urbaine

## partie 2

### **Diversification des publics et renouvellement des pratiques**

- 51 Différents dispositifs pour la mise en place d'un processus de démocratie locale
- 59 Les ateliers pédagogiques, vecteurs de démocratie
- 62 La constante adaptation des pratiques face au contexte sanitaire : l'exemple des assemblées citoyennes

## partie 3

### **Analyse de l'action pédagogique et démocratique**

- 69 Une intervention pédagogique en milieu scolaire et périscolaire
- 75 Différentes appréhensions de la démarche démocratique et de l'échelle de projet
- 78 La pérennité de la création urbaine temporaire au sein d'un quartier en mutation : regard prospectif

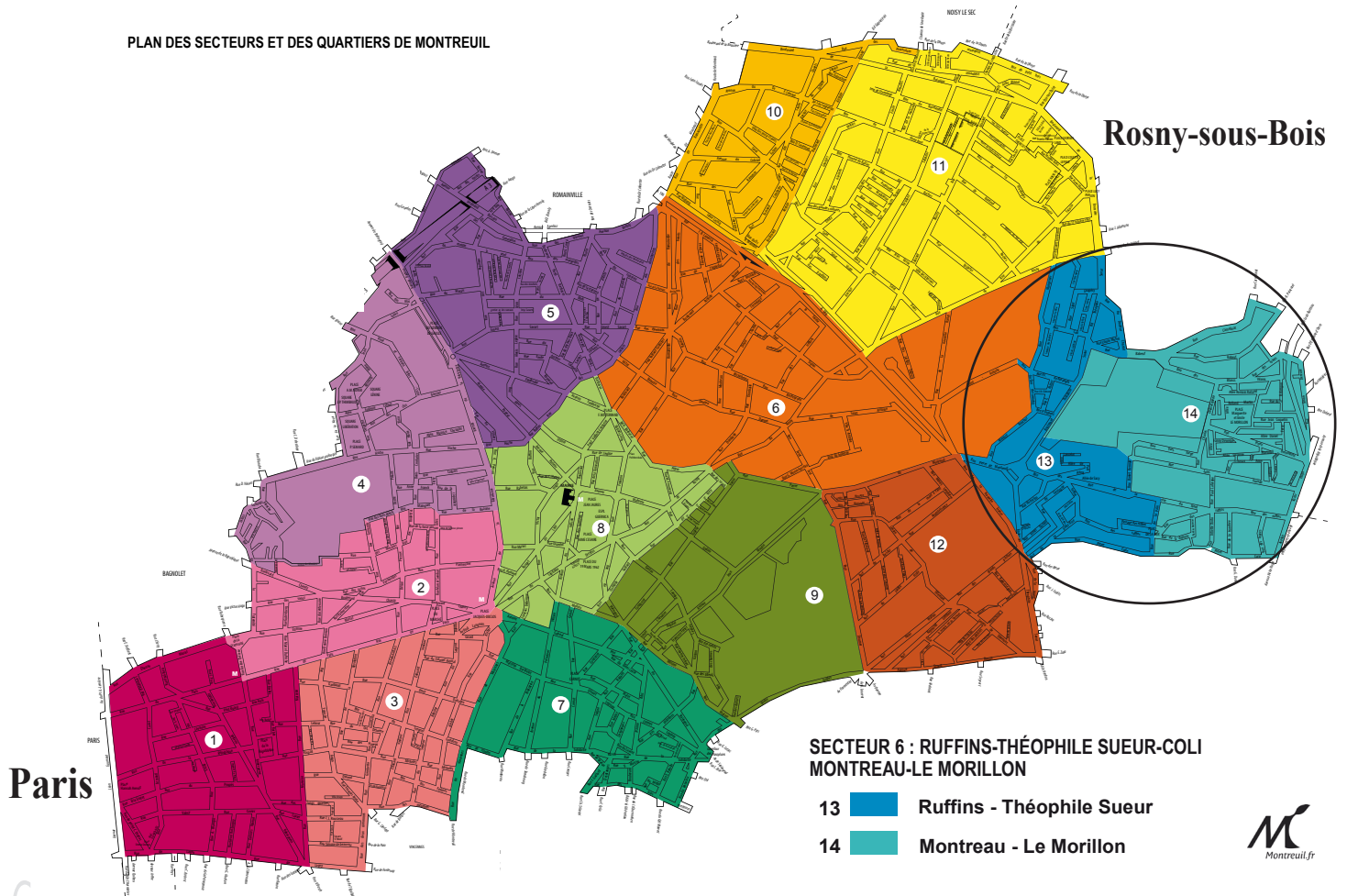
## conclusion

### **Un projet dynamiseur de citoyenneté confronté à des écueils**

- 85 En bref
- 87 Préconisations

# prélude

## PLAN DES SECTEURS ET DES QUARTIERS DE MONTREUIL





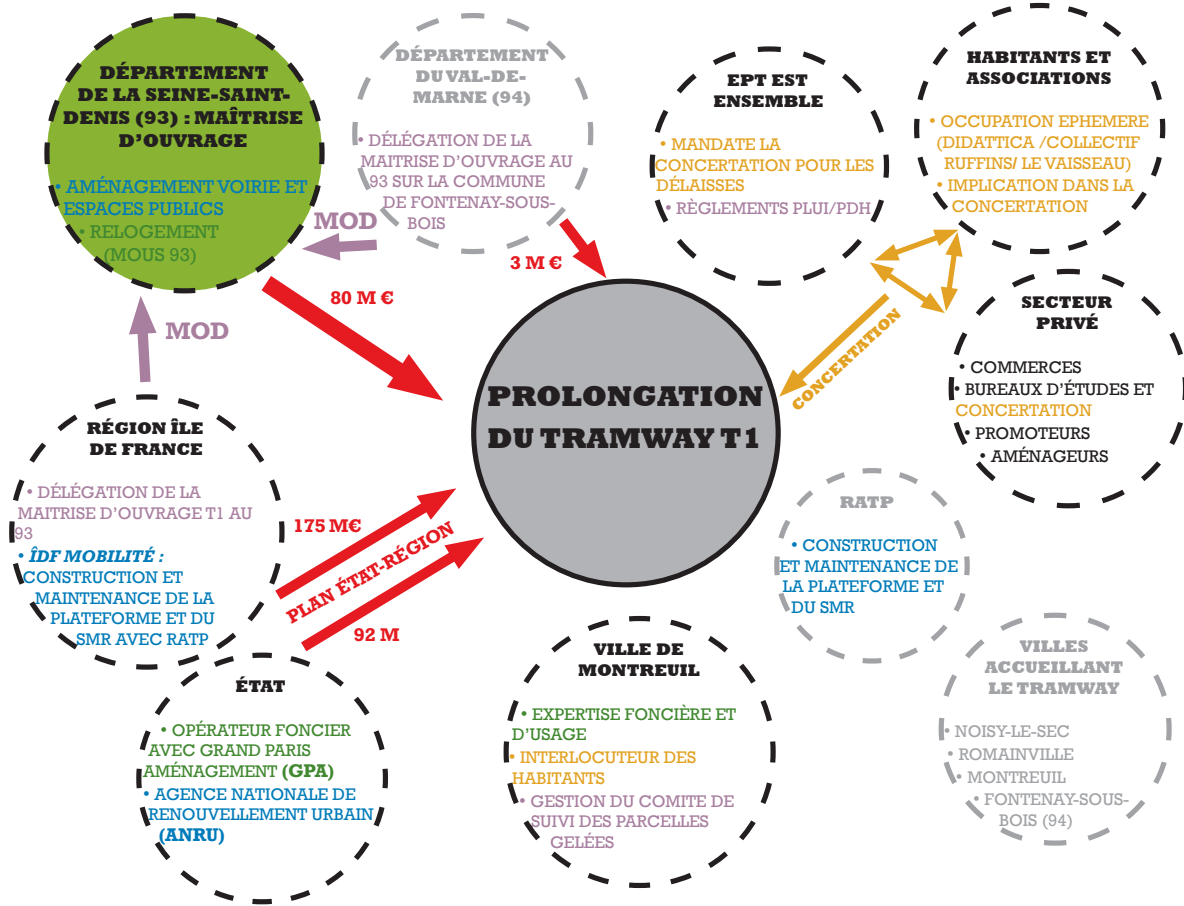
# éléments de contexte

## Un territoire en proie à des bouleversements urbains et réglementaires

Cette recherche-action prend place au sein de quartiers en transition. Il s'agit des quartiers populaires du Haut-Montreuil, Ruffins-Théophile Sueur et Montreau-Le Morillon. Ces quartiers de banlieue parisienne souffrent depuis des décennies d'un fort enclavement géographique, lié principalement à l'insuffisante offre de transports et à la topographie.

Cette zone périphérique de la ville de Montreuil se divise entre plusieurs

# PROLONGATION DU T1 VERS VAL-DE-FONTENAY: SCHEMA D'ACTEURS



## LÉGENDE



- PARTICIPATION CITOYENNE**
- TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS**
- GESTION DU FONCIER**
- COMPÉTENCES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES**

Ce schéma réalisé par l'auteur propose de décrypter les rôles et fonctions des acteurs institutionnels et privés dans la prolongation du Tramway T1, ainsi que des dépendances et interconnexions des acteurs entre eux.



polarités, d'abord le quartier du Morillon, très dense et rassemblant presque 90% de logements sociaux. En face, autour de la place de la paix, se trouve le quartier des Ruffins à prédominance pavillonnaire.

## **La prolongation de la ligne de Tramway T1 desservant le Haut-Montreuil**

Promise depuis une trentaine d'années mais retardée pour des raisons politiques et budgétaires, la prolongation de la ligne de Tramway T1 reliant Noisy-Le-Sec à Val-De-Fontenay se fait attendre par les habitants. Cinq nouvelles stations seront mises en place dans le Haut-Montreuil : Route de Romainville, Aristide Briand, Rue de Rosny, Théophile Sueur, Côte du Nord.

### **Responsable d'opération T1 au département de la Seine-Saint-Denis (Saïd Hassouni) :**

« Le projet devait être financé en deux parties, en deux tranches. Il y a donc deux tranches : la tranche 1 jusqu'au SMR [Site de maintenance et de remisage] déjà financée, et la tranche 2, de la rue Pierre de Montreuil jusqu'à Val-de-Fontenay. Aujourd'hui, sur cette tranche fonctionnelle 2, on a un engagement des partenaires financiers à conclure une convention de financement, mais pour le moment nous n'avons pas de garanties. Cela est lié au contrat de Plan Etat-Région qui liste tous les projets de transport de la Région avec des lignes de financement. Nous attendons le prochain contrat de Plan Etat-Région pour inscrire le financement de la tranche fonctionnelle 2. [...] On ne sait pas encore quand on va vraiment commencer, mais je pense que d'ici 2023 cela devrait être bon ».

Les parcelles correspondant à l'emprise du tramway se sont retrouvées gelées, sans possibilité de construire ni d'aménager, en attendant le commencement des travaux. L'absence d'occupation des terrains durant plusieurs décennies a conduit à des mésusages comme le squat ou l'apparition de décharges sauvages sur les parcelles en friche.

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Porté par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, ce plan, adopté en mars 2020, vient apporter de nouvelles réglementations urbaines.



Vue aérienne avec le périmètre d'étude du NPNRU  
Nouveau Programme National de Renouveau Urbain  
du quartier Montreau-Le Morillon



Il s'agit d'un document stratégique définissant l'aménagement du territoire d'Est Ensemble (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville) pour les 15 prochaines années. L'élaboration d'un PLUi a été prescrite lors du conseil de territoire du 4/07/2017, avec l'objectif de finaliser le document avant les élections municipales du printemps 2020. Il fut finalement adopté le 27 mars 2020. Celui-ci limite notamment les droits à construire à Montreuil avec un maximum de R+5 (immeubles de six étages) pour les constructions. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'enquête publique organisée par Est Ensemble pour la révision du PLUi que les habitants des Ruffins ont décidé de se monter en collectif.

### **Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**

En 2016, le quartier Montreuil- Le Morillon a été désigné quartier d'intérêt régional par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), bras armé de l'Etat pour le renouvellement urbain dans les quartiers populaires. Ainsi, le quartier fut intégré au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). S'en suivirent dès lors nombre d'analyses urbaines et de travaux de réfection du quartier. Dans ce contexte, le quartier du Morillon a déjà été concerné par des démarches de concertation. En effet, en février 2018, une étude de stratégie urbaine «concertée » fut livrée à la Ville de Montreuil par un groupement de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'usage (ingénierie de la concertation assurée par CUADD Conseil). Et en juillet 2020, elle fut complétée par une analyse des usages et de la gestion urbaine, ainsi qu'un diagnostic paysager et technique des aménagements et des infrastructures par l'agence Atelier NOUS. Tout comme dans le projet de prolongement du tramway, une attention particulière est portée sur l'importance de créer des trames de continuité urbaine entre les quartiers des Ruffins et du Morillon.

# de la mobilisation citoyenne au projet d'occupation et d'éducation populaire

Cette zone du Haut-Montreuil jouit d'un tissu associatif fourni, dont certaines démarches ne sont pas étrangères aux bouleversements urbains et aux occupations temporaires. Parmi un panel varié d'associations agissant à l'échelle locale (voir le schéma des associations partenaires ci-dessous), deux concernent directement le projet "Un tramway nommé désir" : le Collectif Ruffins Ensemble et l'association didattica.

Né dans le contexte de l'enquête publique de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et organisé en association fin 2018, Ruffins Ensemble compte une dizaine de membres actifs pour une quarantaine d'adhérents. Cette association d'habitants s'est illustrée par son volontarisme et sa capacité de mobilisation locale pour le nettoyage de parcelles gelées devenues des dépôts sauvages. La friche « Un tramway nommé désir », est une ancienne décharge à ciel ouvert située entre la rue des Ruffins, la rue Juliette Dodu et la rue de la Tranchée. Elle fut baptisée ainsi en clin d'œil au célèbre film d'Elia Kazan qui adapta la pièce de théâtre du même nom écrite par Tennessee Williams pour témoigner de l'enthousiasme des habitants pour l'arrivée du tramway et célébrer l'obtention d'une Convention d'Occupation Précaire (COP) auprès de Grand Paris Aménagement, gestionnaire foncier par délégation de l'Etat, propriétaire de la parcelle.

L'association didattica, engagée depuis plus de vingt ans dans des actions participatives en architecture et urbanisme à partir de projets pédagogiques et culturels, et basée au sein de l'École Nationale Supérieure

d'Architecture de Paris-La Villette, est portée dans le quartier par l'architecte et habitante Léa Longeot, alors co-fondatrice du Collectif Ruffins. Ce double engagement l'a conduite à faire soutenir la mobilisation citoyenne naissante par didattica en proposant aux pouvoirs publics concernés une démarche pédagogique de transformation spatiale associant les enfants du quartier - en particulier ceux vivant dans le secteur d'habitat social. Ce travail encadré par l'association didattica a permis non seulement l'émergence et la réalisation d'aménagements sur la friche prévus pour l'usage de tous et toutes mais aussi des rencontres sociales importantes. Une convention de partenariat entre les deux instances associatives fut signée le 15 novembre 2020 afin de bien définir les rôles et responsabilités de chacune. Le cercle d'administration du Collectif a demandé à Léa Longeot de le quitter, insistant sur la nécessité de clarifier la distinction entre les deux structures et d'éviter une potentielle confusion liée à la situation de « double casquette » ; didattica voyait plutôt cette situation comme facilitatrice de la mise en œuvre du projet, Léa étant à la fois habitante et professionnelle, et dans une posture militante. Ce fut néanmoins acté dès décembre 2020. Nous présentons ci-dessous d'abord des extraits de la Convention, puis un schéma des partenaires de l'association didattica pour « Un tramway nommé désir » et enfin un tableau des soutiens politiques et financiers de l'association didattica.

- *Article 3.1 : Gouvernance*

*[...] “ en tant que responsable de l'occupation de la friche “Un tramway nommé désir”, Ruffins Ensemble valide par le vote de son cercle d'administration la faisabilité des projets des ateliers quant au respect de la convention d'occupation ou de la complémentarité avec les autres usages qui pourraient être programmés sur la parcelle”.*

- *Article 3.2 : Engagements de didattica*

*“ Afin d'assurer la mise en œuvre du projet des ateliers de création urbaine pour la friche “Un tramway nommé désir”, (présenté en annexe de la présente*

convention), didattica s'est engagée auprès de ses partenaires financiers selon une programmation prévisionnelle composée d'ateliers en collège et centre de loisirs, d'un Journal grand public, de séances publiques en assemblée citoyenne et d'un chantier participatif au printemps 2021. “

- *Article 3.3 : Engagements de Ruffins Ensemble*

“ *Ruffins Ensemble, en tant que collectif de riverains, accueille toute personne du quartier souhaitant s'impliquer dans le projet “Un tramway nommé désir”. Il contribuera, dans la mesure de ses moyens, à la promotion de l'action et des réalisations des ateliers organisés par didattica, à l'organisation et l'animation des réunions de l'assemblée citoyenne, à la prise de décisions quant à la faisabilité et au choix des réalisations en visant le bénéfice de l'ensemble des habitants des quartiers Ruffins Théophile Sueur et Montreau Le Morillon, et à la participation du chantier des ateliers”.*

**Source** : Convention de partenariat entre le Collectif Ruffins Ensemble et l'association didattica, 15 novembre 2020.

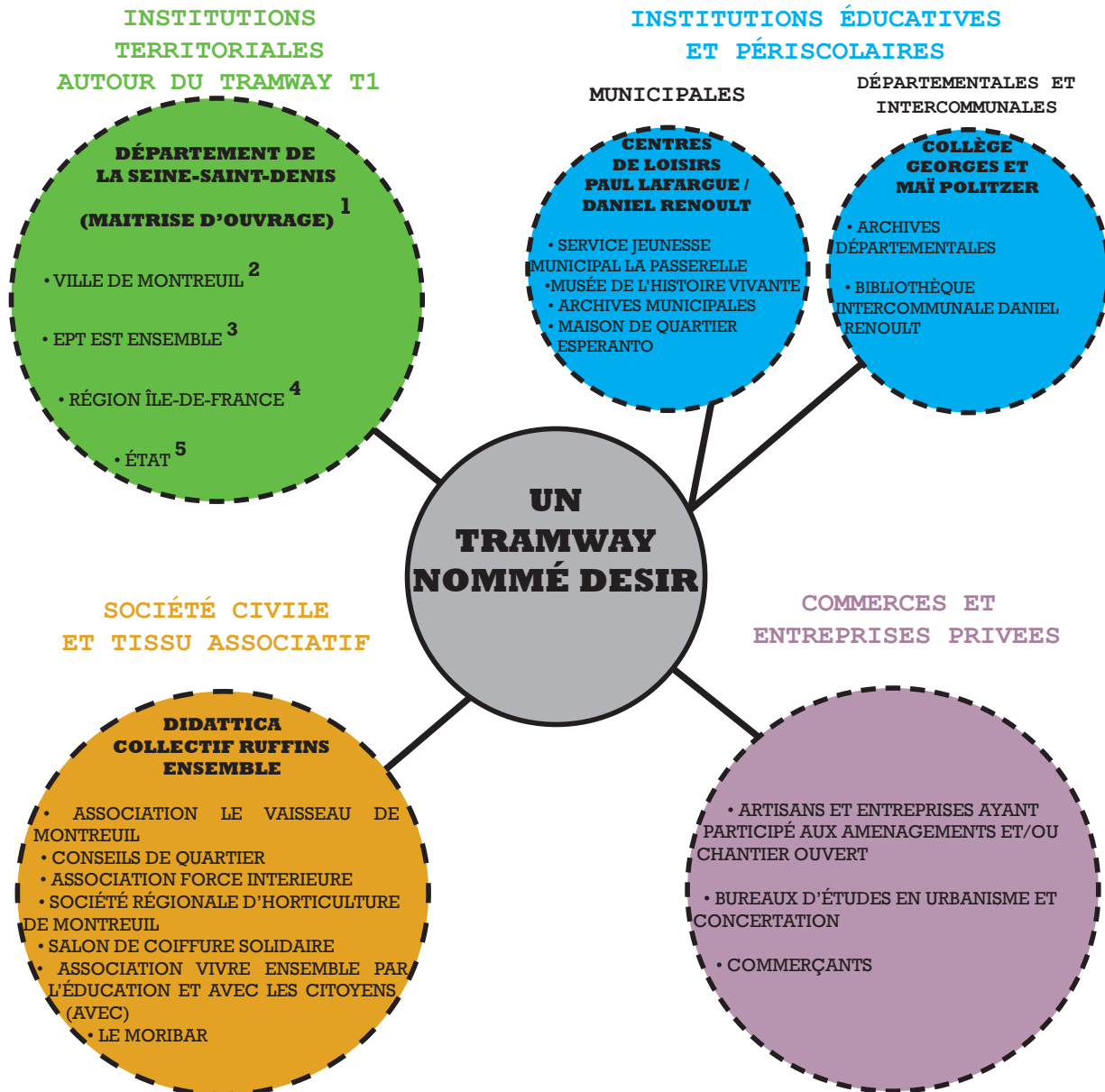
# un projet impliquant

## un panel d'acteurs abondant

Après avoir décrit les fonctions et jeux d'acteurs relatifs à la prolongation du tramway, il convient d'expliciter ceux concernant notre terrain d'analyse : le projet des ateliers pour un « Un tramway nommé désir ».



# « UN TRAMWAY NOMME DÉSIR » : UN PROJET MULTIPARTENARIAL



**LES INSTITUTIONS TERRITORIALES, SOUTIENS POLITIQUES ET FINANCIERS  
DE L'ASSOCIATION DIDATTICA  
POUR LE PROJET DES ATELIERS « UN TRAMWAY NOMME DESIR »**

*Source : Conception Léo Piednoël*

<b>INSTITUTION</b>	<b>SERVICE</b>	<b>DISPOSITIF DE FINANCEMENT</b>
1) Département de Seine-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégation à la transition écologique</li> <li>• Direction de la culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à Agir In Seine-Saint-Denis</li> <li>• Parcours d'éducation à la ville</li> </ul>
2) Ville de Montreuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Etudes et Développement Urbain</li> <li>• Service Jardins et Nature en ville</li> <li>• Service Propreté urbaine</li> <li>• Service Médiation Sociale</li> <li>• Direction de l'Éducation et de l'Enfance</li> <li>• Service Immobilier et Patrimoine</li> <li>• Service Archives et Documentation</li> <li>• Antenne Vie de Quartier des Blancs Vilains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention municipale</li> </ul>
3) Etablissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble Grand Paris	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Environnement et Ecologie Urbaine</li> <li>• Accord de consortium pour le projet d'innovation ANRU+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) TempO', pour l'occupation temporaire de délaissés urbains</li> <li>• Subvention « Nos quartiers innovent + Ensemble », Urbanisme transitoire</li> </ul>
4) Région Île-de-France	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de l'aménagement - Pôle Cohésion Territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire</li> </ul>
5) Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand Paris Aménagement</li> <li>• Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de Ville 2020</li> </ul>

# méthodes d'actions

## et inspirations théoriques de didattica

*Fondée en 2001 au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La-Villette (ENSAPLV), didattica rassemble des architectes, des artistes, des chercheurs, des enseignants (du primaire, secondaire et supérieur) et des étudiants de toutes disciplines qui font l'hypothèse qu'il n'y a pas de pratiques démocratiques d'architecture sans pédagogie. Avec l'organisation d'ateliers d'architecture et de création, et l'organisation d'évènements culturels, artistiques et scientifiques, didattica encourage le développement de la sensibilité de tout un chacun à l'architecture et à l'aménagement, et contribue à l'émergence du citoyen actif et à la lutte contre les inégalités. Elle a pour objectif de soutenir les acteurs de la vie scolaire, associative, politique et les habitants dans leur action sur l'environnement, dans le développement de connaissances, et de projets culturels.*

**Source** : Site Internet didattica : <http://www.didattica-asso.com/>

### **Analyse et pédagogie institutionnelle : références pour penser l'action**

Les méthodes, les outils pédagogiques et la pratique de la démocratie mis en place par l'association didattica dans le cadre du projet « Un tramway



nommé désir » sont notamment empruntés au courant de la pédagogie et de la psychothérapie institutionnelle pour lequel didattica revendique une filiation. De fait, c'est de l'analyse institutionnelle que didattica s'est inspirée pour la méthode de la recherche-action.

“Cette pédagogie met les enfants en situation de responsabilité vis-à-vis des apprentissages (VASQUEZ, OURY, 1967). Les savoir-faire y ont une place centrale (approche par les ‘métiers’) ainsi que l'autonomie et la prise d'initiative au sein d'un collectif (la classe) envisagé comme un espace démocratique. L'approche transversale des savoirs et l'apprentissage de la citoyenneté sont au cœur d'une démarche basée sur ‘la familiarisation’ avec les domaines de l'architecture, l'urbanisme, et le paysage, l'appropriation ‘de savoirs et de techniques’.”<sup>1</sup>

1. Zetlaoui-Léger, Jodelle, Elise Macaire, and Céline Tcherkassky. 2022. «Architect Collectives and the Coproduction of Places in the “Grey Zones” of Urban Development Planning: The Educational Institution as a Mediation Framework» *Architecture* 2, no. 1: 67-94. <https://doi.org/10.3390/architecture2010005>

### **Le courant de la pédagogie et de la psychothérapie institutionnelle**

*“Né en France pendant la seconde guerre mondiale, de la rencontre entre des psychiatres engagés dans la transformation de l'institution asilaire qu'étaient les hôpitaux psychiatriques (François Tosquelles à l'hôpital de Saint-Alban en Lozère, Jean Oury à la clinique de La Borde mais aussi Lucien Bonnafé, Georges Daumazon...) et Célestin Freinet (pédagogue français du début du siècle) qui développe une pédagogie coopérative qui « prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'école », ce courant s'élargit ensuite à d'autres milieux institutionnels : prisons, entreprises, universités...”*

*Ces méthodes visent à « aller à l'encontre de fonctionnements hiérarchiques, sources d'aliénations sociale et psychique, afin de partager le travail et les responsabilités, et donc donner valeur de reconnaissance à l'expérience et à la pensée de tout être (qu'il soit malade, enfant, prisonnier...). C'est ainsi qu'apparaît ce qui sera appelé l'analyse institutionnelle. C'est une analyse critique et*

*permanente de ce que les psychiatres ont appelé la « pathoplastie », c'est-à-dire ce qui fabrique de la pathologie. Cette analyse se situe à un niveau existentiel car elle tente de combattre les processus de fétichisation qui empêchent toute émancipation.”*

**Source** : Léa Longeot, *Le nom de la collection*, Collection « Architecture institutionnelle », rubrique « Edition » du site internet de didattica, <http://www.didattica-asso.com/>

Dans ce contexte, la définition d'institution se différencie de l'acception généralisée des institutions politiques par l'intention : la mise en commun d'une intention précise d'un bien commun fait institution. Les Institutions sociales au sens des théories de l'analyse institutionnelle représentent un système de normes, système social symbolique qui règle les rapports sociaux des individus entre eux. Avec l'analyse institutionnelle menée par les participants (tous placés en égalité de parole), il s'agit de créer de l'instituant qui de fait, remet en cause l'institué et cherche à le faire évoluer en le déstabilisant.

*“Il s'agit d'un courant de recherche mettant en premier lieu la dimension collective de la recherche dans l'action. C'est un courant de pensée qui s'applique à lui-même l'épreuve de la collectivisation, privilégiant le travail en commun. L'analyse institutionnelle agit selon l'idée d'un processus par lequel des forces sociales (économiques, psychologiques, inconscientes, etc.) produisent et reproduisent des formes sociales (groupes, organisations, classes, Etat...)”.*

**Source** : R. HESS et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1988.

Dans le cadre des ateliers mis en place par didattica, plusieurs institutions inspirées des méthodes de pédagogie institutionnelle furent mises en place.

**Extrait de la feuille de route des institutions des ateliers, rédigée par Léa Longeot, coordinatrice du projet.**

*“Le mot institution est à prendre dans son second sens de la langue française : c’est ce que nous instituons ensemble pour survivre, vivre et faire vivre.*

- **Le « Quoi de neuf »** : *est un espace-temps libre d’1/4 d’heure qui débute chaque séance d’atelier, un espace-temps hors du temps de travail. On raconte ce que l’on veut au groupe coopératif, pas obligatoirement sur le travail ; la vie quotidienne au collège, à l’école, au centre de loisirs, à la maison, dans le quartier, une sortie avec un professeur, une animatrice... Il favorise l’interconnaissance au sein du groupe et d’être dans une actualité commune. Il permet aux scribes de l’équipe pédagogique de prendre connaissance des sentiments, du vécu des enfants/adolescents pour peut-être l’inscrire dans le Journal public.*
- **Les Carnets de bord** : *celui de la classe ou du groupe de centre de loisirs s’organise de la façon suivante : un ou deux enfants à tour de rôle inscrivent ce qui a été fait pendant la séance, ce qui a été découvert, ce qui a été appris, ce qui a posé problème, ce qui a rendu heureux ou heureuse. Celui de chaque membre de l’équipe se présente sous forme de journal de bord du travail coopératif et pédagogique, des réflexions et rencontres.”*

Du fait de sa nature individuelle et personnelle, les carnets de bord permettent de confronter les différentes subjectivités pour per-



mettre d'informer les autres lecteurs sur le sentiment général et les représentations de chacun.

- **Le Journal public des ateliers** : *à la différence des carnets de bord qui restent internes à l'association, le Journal public s'adresse au plus grand nombre. Il s'adresse aux habitants et travailleurs du quartier qui pratiquent l'espace en projet, aux professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'architecture concernés, aux agents territoriaux, aux élus... Sa parution est bi-mensuelle en moyenne. Chaque numéro est affiché dans l'espace public du quartier, dans des cadres en bois réservés. Il est publié également sur internet, sur le site de didattica et aussi sur un blog créé à l'occasion sur le site de Mediapart. Tous les numéros sont imprimés en petit livret au format A4 et distribué aux acteurs du quartier."*

Il est l'organe principal de communication de l'équipe pédagogique dans le cadre de ce projet. Il est au cœur de la démarche démocratique qui ne peut être garantie sans transmission d'information (détaillé ci-après).

## **La recherche-action, une méthode de recherche pour extraire de la connaissance de l'action**

La volonté de l'association didattica de réaliser des recherche-actions s'ancre dans le champ de l'analyse institutionnelle. Cette démarche invite à placer le chercheur dans une position d'acteur et le faire participer à la transformation de l'objet étudié. Il s'agit d'une posture de recherche profondément ancrée dans l'action. Le lien entre action de terrain et travail de recherche est fondamental dans la poursuite d'un double objectif : transformer les situations et produire des connaissances.

Dans notre contexte, le chercheur conçoit la notion « d'action » à l'aune de plusieurs prismes :

- l'action liée à la présence du chercheur au sein de l'équipe pédagogique et donc sa position active au sein du projet.
- l'action produite par l'analyse elle-même pendant le déroulement du projet, en tant qu'outil pour apporter de nouvelles pratiques qui émergent de la réflexivité produite au sein de l'équipe.
- l'action en tant que dispositifs mis en place dans le cadre du projet et permettant son évolution, à savoir comment la réalisation des projets portés par didattica vont susciter une dynamique d'action au niveau des aménagements et des pratiques sociales, politiques, associatives et militantes au sein du quartier.

*“ Il y a quelque chose de rationnellement contradictoire à prétendre être à la fois partie prenante d'une réalité et à se mettre à distance pour en faire l'analyse [...] La recherche-action est une notion selon laquelle les perspectives théoriques doivent aller de pair avec la mise en perspective de la théorie. Par ailleurs, la recherche-action suppose un champ de liberté peu courant dans les institutions structurées, surtout quand elles ont affaire à du matériel humain, a fortiori des enfants”.*

**Source** : R. HESS et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1988.

La position de recherche-action suit un objectif d'analyse approfondie des jeux d'acteurs. En ce sens, l'auteur porte une attention particulière aux prismes d'analyse suivants :

- les rôles de chaque acteur en fonction de l'état de leur participation au projet, dépendant de leur fonction professionnelle, de la raison de

- l'engagement, de leur parcours personnel et/ou militant.
- les imaginaires, systèmes de valeurs et de représentation autour du quartier, du projet pédagogique et de la friche.
  - les relations interpersonnelles : quels intérêts sont visés, quels rapports et asymétries de pouvoir s'exercent ?
  - le type de discours et les éléments de langage.

# posture, accompagnement et objectifs de recherche

Le déploiement de l'analyse du chercheur est déterminé par son parcours intellectuel et universitaire (Institut d'Etudes Politiques et Etudes Urbaines), et de la durée de son engagement (novembre 2020-juillet 2021). Le chercheur ne prétend pas la neutralité mais propose des outils de compréhension, qui dépendent des composantes de sa recherche et de sa méthodologie. Il s'agit également d'une interrogation collective à laquelle tous les membres de didattica ont été invités à participer et partager leurs analyses (voir méthodologie).

Léo Piednoël a été accompagné dans sa recherche par Léa Longeot, la coordinatrice générale du projet, qui l'a recruté dans le cadre d'un service civique. Celle-ci a porté une attention particulière à son retrait vis-à-vis du travail de recherche étant donné son statut de tutrice du service civique et porteuse du projet analysé, en proposant un encadrement spécifique de la



recherche par Hélène Hatzfeld, membre du bureau de didattica, docteure en Sciences Politiques, habilitée à diriger des doctorats, chercheuse au Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (UMR CNRS 7218) puis pour la relecture de cette synthèse, Elise Macaire, présidente de didattica, architecte-sociologue, enseignante-chercheuse au LET- Laboratoire Espaces Travail de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (Ensaplv).

**Les objectifs généraux de cette recherche sont :**

- proposer une analyse institutionnelle des bouleversements en cours dans le Haut-Montreuil avec le prisme des ateliers de création urbaine « Un tramway nommé désir » menés par didattica comme terrains d'enquête.
- participer au récit du projet de didattica et si possible y apporter une plus-value dans le cadre de la fonction de « scribe » qui lui a été attribuée.
- apporter un retour réflexif sur le projet pédagogique de didattica et de l'occupation des espaces de projet (parvis du collège Politzer et friche "Un tramway nommé désir" gérée par le Collectif Ruffins).
- interroger et analyser l'émergence de nouvelles pratiques de participation et d'engagement.
- à plus long terme, diffuser le témoignage pour transmettre des éléments de méthodologie et/ou des clés d'action pour la conduite de nouveaux projets urbains innovants similaires.

*“L'analyse institutionnelle est une pratique basée sur l'inscription de ce qui « se dépose » et « fait trace ». C'est ce qui a été appelé par Michel Balat (mathématicien, sémioticien et psychanalyste, a notamment travaillé sur l'éveil du coma), la « fonction scribe ». Cette fonction est celle de l'écriture incluant également l'image et le*

*son. Telle une « traduction » qui crée du sens, elle permet d'atteindre le niveau singulier d'une expérience."*

**Source** : Léa Longeot, *Le nom de la collection*, Collection « Architecture institutionnelle », rubrique « Edition » du site internet de didattica, <http://www.didattica-asso.com/>

## **Problématisation**

Après avoir présenté les grandes lignes de la genèse et les enjeux du projet, il convient de réfléchir aux problématiques démocratiques qui lui sont liées :

Le projet porté par didattica se caractérise par l'inscription d'un jeune public dans une prise en main en profondeur d'enjeux urbains locaux sur une démarche de long-terme.

Dans un contexte local déjà marqué par l'appropriation d'enjeux et d'espaces publics par une instance citoyenne locale, dans quelle mesure la réalisation d'un tel projet pédagogique favorise-t-elle la mise en place de nouvelles pratiques de participation démocratique et de production d'espaces urbains de proximité ? Comment garantir la participation la plus diverse et qualitative possible permettant la mise en place d'un bien commun à l'échelle du quartier ?

# méthodologie de recherche

## **La recherche-action ou l'immersion du chercheur dans son objet d'étude**

Pour mener à bien une démarche de recherche-action, la position du chercheur se doit d'être profondément ancrée dans son terrain d'étude. Ici, la position du chercheur est indissociable de sa place au sein de l'équipe pédagogique et de sa participation aux ateliers de création urbaine. Sa place privilégiée au sein de la pédagogie lui confère les outils analytiques nécessaires face à la conduite et l'évolution du projet, en étant à la croisée des différents acteurs. Deux groupes différents d'enfants (collège et centre de loisirs) ont ainsi pu être sujets de recherche, ceux-ci comportant bien sûr des implications différentes. De plus, sa position en retrait (ou en « lisière ») de la conception et l'animation des ateliers (pendant lesquels il était principalement chargé de la prise de son et d'image) lui confère le recul nécessaire à la conduite de cette recherche. Cette double position lui permet d'être en interaction et en immersion avec les acteurs de ce projet, en premier lieu les élèves des classes de 6<sup>e</sup>D et de 3<sup>e</sup>B, ainsi que du groupe d'enfants du centre de loisirs. En plus d'être en lien avec les jeunes concepteurs des aménagements, il est également en relation avec le Collectif d'habitants Ruffins Ensemble : il prend part à certaines activités et réunions.

## Un séminaire de recherche rassemblant l'équipe plurielle de didattica

La fabrique de la démocratie a également eu lieu au sein même de l'équipe pédagogique de didattica. En effet, l'équipe s'est réunie à cinq reprises pour alimenter cette recherche. En plus d'Hélène Hatzfeld (présentée précédemment), ces séances mensuelles regroupaient tous les membres de l'équipe pédagogique des ateliers :

- **Léa Longeot**, architecte de formation, coordinatrice générale du projet des ateliers, pédagogue des ateliers, scribe vidéaste responsable des institutions des ateliers, co-responsable du Journal public, responsable des aspects financiers et administratifs, et co-responsable de l'aboutissement des projets d'aménagement.
- **Guillaume Nicolas**, architecte-ingénieur pédagogue, co-responsable de l'aboutissement des projets d'aménagement et en particulier sur la partie technique. Le terme d'architecte-pédagogue renvoie directement au fait qu'il est à la fois co-responsable de la conception et de la direction des ateliers de création urbaine et architecturale.
- **Valentin Fernandes**, assistant pédagogue diplômé en anthropologie et géographie, co-responsable de la constitution d'un cadre théorique de ressources en pédagogie institutionnelle et en écologie.
- **Sirandou Soukouna**, scribe photographe étudiante en histoire, co-responsable du Journal public. Sa position de « scribe », empruntée à la pédagogie institutionnelle, renvoie à son rôle de prise de notes et de rédaction du récit participant à la communication du projet et à l'analyse institutionnelle.
- **Léo Piednoël**, scribe-politiste chargé de recherche-action et preneur d'image et de son (présenté précédemment).

Ces séances formaient un lieu collectif de travail intellectuel partagé, un espace-temps privilégié pour faire avancer l'action et la recherche. Elles favorisaient la collaboration de l'équipe et la compréhension d'un projet aux tenants politiques et réglementaires parfois complexes.

## **L'étude de documents institutionnels et organisationnels autour du projet**

Le chercheur a mené une analyse approfondie de documents retraçant la genèse et l'histoire du projet. Cette matière, scrupuleusement conservée et archivée par la coordinatrice du projet, se compose de comptes rendus de réunions, d'échanges avec les institutions et partenaires, d'enregistrements ou de retranscriptions d'entretiens menés par celle-ci et par Sarah Abdel Aziz Fouque, ancienne stagiaire à didattica, lors du montage du projet dès 2018. Beaucoup de documents retracent la chronologie, l'historique du projet.

## **La conduite d'entretiens**

Cette démarche a pour but d'interroger un panel d'acteurs impliqués dans le projet pédagogique de didattica. D'abord, il s'agit de questionner les acteurs institutionnels et associatifs sur leur rapport à ce projet, au contexte urbain du quartier et à l'occupation précaire de certains espaces du quartier. Puis durant le chantier participatif, une série d'entretiens a été réalisée auprès de publics directement concernés par la démarche car au cœur de la conception : les enfants. Le chercheur avait préparé, avec l'aide de la coordinatrice, une grille personnalisée pour les entretiens semi-directifs avec les acteurs institutionnels, qui ont duré entre 45 minutes et une heure. L'interrogation des enfants et des parents, quant à elle, suivait une grille fixe sans dépasser une demi-heure.

### **Acteurs du quartier et professionnels**

- **Juliette Constant**, Gestionnaire Urbain de Proximité, Antenne Vie de Quartier des Blancs Vilains, Secteur Montreau / Le Morillon / Ruffins / Théophile Sueur, Direction Citoyenneté et Vie des Quartiers de la Ville de Montreuil, animatrice du comité de suivi
- **Saïd Hassouni**, responsable d'opération T1 au département de la Seine-Saint-Denis



- **Gaylord Le Chéquer**, premier adjoint au Maire délégué à la ville résiliente, Urbanisme, Espaces publics, Grands travaux de transports, Protection des Murs à Pêches de la Ville de Montreuil
- **Abdel-Nasser Laroussi-Rouibate**, principal du Collège Georges et Maï Politzer de Montreuil
- **François-Xavier Dessus**, Président du Collectif Ruffins Ensemble

### **Apprenti.e.s architectes et parents**

- Quatre élèves de 6<sup>e</sup> : Mahamadou, Ismaïl, Rokia, Hugo
- Quatre élèves du centre de loisirs : Jahlann, Rose, Séréna, Zahra
- Un parent d'élève du centre de loisirs Paul Lafargue

# chapitre 1

# situation singulière d'occupation précaire et temporaire

une occupation transitoire pédagogique  
soutenue par les pouvoirs publics

## **Genèse**

Comme indiqué dans l'introduction, le Collectif Ruffins Ensemble est un collectif d'habitants organisé en association sur le quartier des Ruffins. Cette association mène des projets citoyens, comme indiqué dans les statuts de l'association afin de : « se saisir collectivement des bouleversements du quartier des Ruffins, dans le contexte de la transition écologique, afin de

créer un espace d'expérimentation et de co-construction d'un 'mieux vivre ensemble'. » ... à l'image de la création de la boîte à partage installée sur la place de la paix ou des événements conviviaux organisés sur la friche. Le Collectif prend ses racines lors de mobilisations habitantes pour la rénovation et l'entretien du quartier et marque son entrée dans le monde associatif dans le contexte de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Montreuil, menée par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, en septembre 2018.

En décembre 2018, les palissades de l'actuelle friche « Un tramway nommé désir », sur la rue Juliette Dodu tombent une fois de plus, entraînant une forte mobilisation de la part des riverains, a fortiori du Collectif. Celui-ci se tourne vers les pouvoirs publics, en l'occurrence la municipalité en premier lieu, mais aussi le département et Grand Paris Aménagement, gestionnaire par délégation de ces terrains, propriété de l'Etat, en soulignant le danger sanitaire de la présence d'une décharge sauvage au beau milieu d'un quartier d'habitations, et sur le chemin des écoles.

Afin de faciliter les échanges et la gestion entre les acteurs associatifs, les élus et les services, la municipalité de Montreuil prend l'initiative très vite de créer un comité de suivi des parcelles gelées, coordonné par l'adjointe au Maire de l'époque, déléguée à la santé, Riva Gherchanoc. Ce comité rassemble les acteurs institutionnels : services techniques de l'aménagement du département de la Seine-Saint-Denis ; services de la mairie de Montreuil (antenne de quartier des Blancs-Vilains, hygiène et santé, urbanisme, cadre de vie et tranquillité publique) ; Grand Paris Aménagement, Est Ensemble et les acteurs associatifs (Collectif Ruffins et didattica). L'objet de ces réunions est de communiquer autour de l'avancée de la gestion des parcelles gelées, aussi bien celles appartenant à l'Etat qu'au Département.

**Citation de la gestionnaire Urbain de Proximité (Juliette Constant) :**

“Le comité de suivi a émergé grâce aux habitants. Grâce à leur mobilisation à la suite des palissades qui sont tombées, à l'hiver

2018-2019, nous [l'équipe de l'antenne de quartier] avons interpellé nos responsables. Nous sommes allés chercher des interlocuteurs, avons mobilisé nos collègues de l'Urbanisme pour savoir qui était propriétaire... La première réunion a eu lieu à l'Hôtel de Ville, le Collectif était présent, des services techniques municipaux et surtout des élus. C'est grâce à cela que nous avons pu obtenir le nettoyage. Il y a ensuite eu un suivi avec une réunion tous les trois mois. Cela me permet aussi de garder le contact avec les interlocuteurs. Le Collectif a permis de réunir tous les interlocuteurs autour de la table. [...] Ces réunions permettent aussi de mettre en place un suivi sur tout le linéaire du tramway”.

À la suite de cette mobilisation, le nettoyage par Grand Paris Aménagement des parcelles concernées commence en décembre 2019 avant de se terminer officiellement le 7 janvier 2020. La signature d'une Convention d'Occupation Précaire le 8 mai 2020 entre le Collectif Ruffins Ensemble, Grand Paris Aménagement et l'Etat, rend le Collectif responsable de la gestion et la coordination des événements organisés sur cette parcelle.

### **Une occupation en lien avec l'émergence du projet pédagogique conçu par didattica**

Alors membre active du Cercle d'Administration du Collectif Ruffins Ensemble, Léa Longeot propose le projet pédagogique de didattica en direction de la jeunesse du quartier afin de travailler sur l'aménagement de ces parcelles gelées. Celle qui s'engage alors bénévolement sur le montage opérationnel et financier de ce projet, prend contact avec les directions des écoles élémentaires à proximité et avec la direction du collège public du quartier, le collège Georges Politzer, au printemps 2019, tout en portant le projet d'occupation du Collectif avec celui qui deviendra le président, François-Xavier Dessus. Par ailleurs, elle élabore un partenariat avec Marianne Manquat, animatrice au centre de loisirs Paul Lafargue afin de travailler avec un groupe d'enfants inscrits au centre. L'occupation de cette



friche se concrétise alors grâce à la constitution du projet pédagogique. La porteuse du projet sollicite le soutien de la municipalité en contactant Dominique Attia, adjointe au Maire en charge de l'éducation et de l'enfance, le premier adjoint Gaylord Le Chéquer (délégué à la ville résiliente, à l'urbanisme, aux espaces publics, aux grands travaux de transports et à la protection des Murs-à-pêches). Le premier rendez-vous a lieu le 4 septembre 2019.

*« Je vous confirme que la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) a suivi la proposition de GPA quant à la gratuité de la redevance d'occupation, notamment au vu du projet pédagogique qui sera réalisé sur les emprises concédées. »*

Source : extrait du mail de Lionel Mény, directeur du foncier et du patrimoine, Grand Paris Aménagement (GPA), 21 avril 2020.

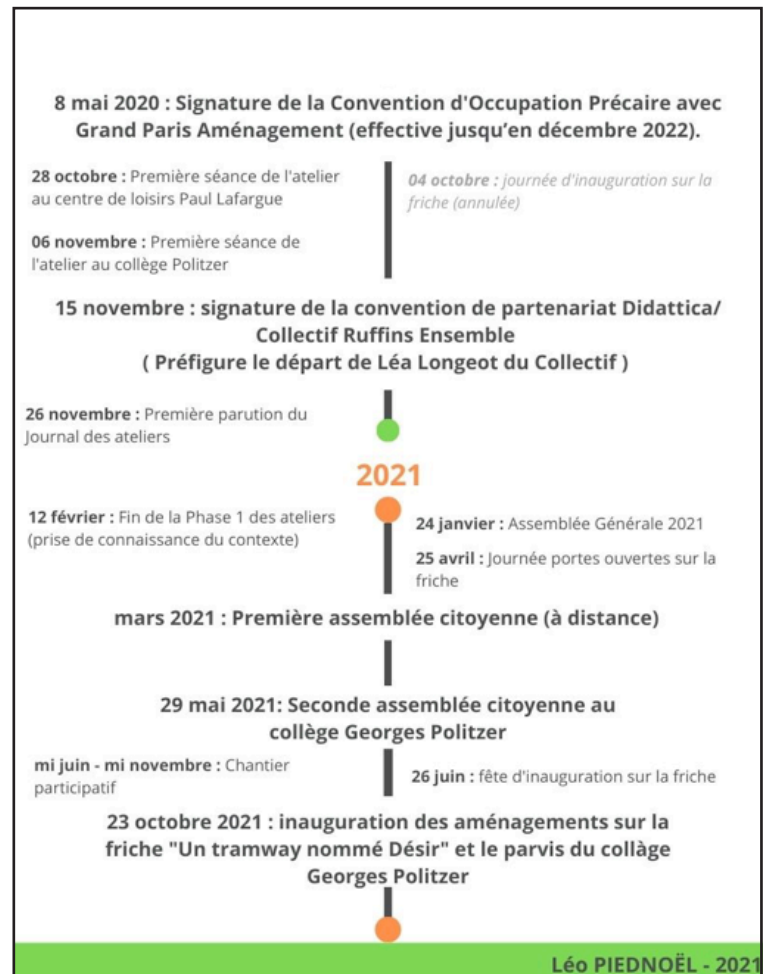
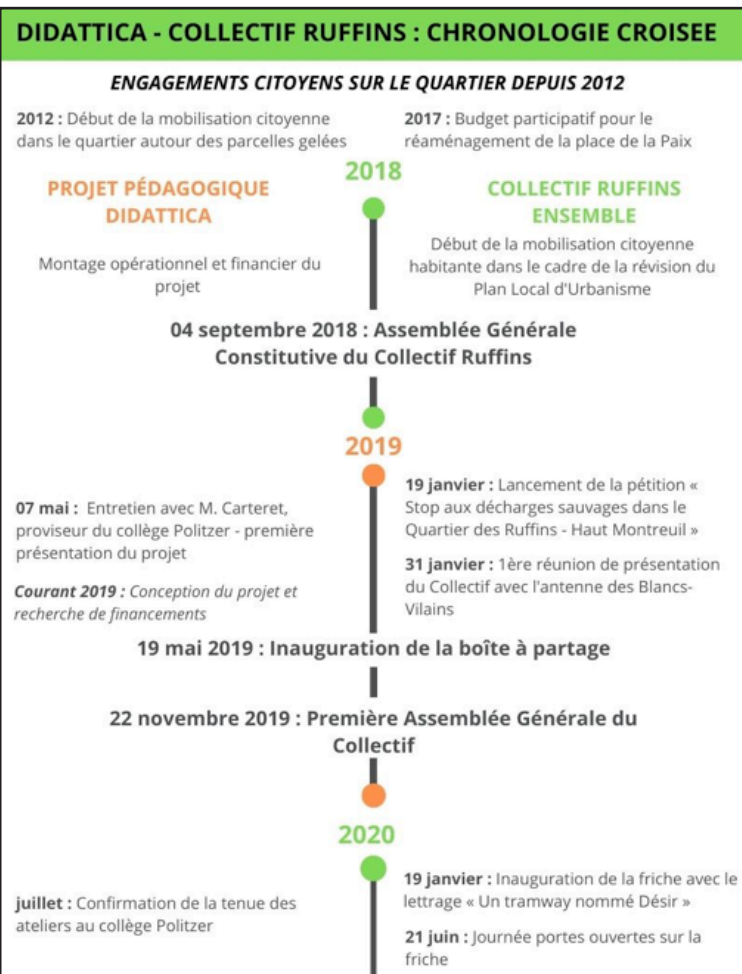
*“En effet, en partenariat avec l'association didattica, le collectif Ruffins Ensemble souhaite promouvoir un projet pédagogique autour de l'urbanisme et de l'architecture en vue de préfigurer les usages des espaces, et notamment en vue de l'arrivée du tramway. Ce travail s'inscrit sur l'année scolaire 2020-2021 dans le cadre des projets pédagogiques des écoles et du collège du quartier. Le projet connaîtra donc deux temps :*

*1) de la prise d'effet de la présente convention au printemps 2021 : animation des parcelles par des aménagements provisoires légers et des événements ponctuels portés par Ruffins Ensemble et communication sur le projet des ateliers de création urbaine.*

*2) à compter du printemps 2021 et en 2022 : aménagements provisoires issus du travail pédagogique autour de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, porté par didattica en soutien au Collectif Ruffins Ensemble.”*

**Source** : Convention d'Occupation précaire entre Grand Paris Aménagement et le Collectif Ruffins Ensemble sur la parcelle « Un tramway nommé désir », signée le 08 mai 2020.

Dans le cadre des premières réunions de suivi à partir de mai 2019, le binôme Léa Longeot- François-Xavier Dessus s'affirme dans le cadre d'une double représentation : Léa Longeot représentant didattica dont elle est la coordinatrice et François-Xavier Dessus représentant le Collectif Ruffins Ensemble (il fut élu président par la suite, le 6 mars 2020). Durant ces réunions, le projet des ateliers et celui de l'occupation de la friche sont interconnectés.



# deux espaces de projet

## pour deux logiques d'occupation

### **La friche « Un tramway nommé désir », ou le terrain de jeu transitoire du quartier des Ruffins**

Les usages du Collectif Ruffins Ensemble sur cette friche sont principalement de l'ordre festif et convivial. Après une mobilisation fructueuse et un soutien associatif et professionnel (didattica), cette friche est aujourd'hui un coteau verdoyant. Les usages festifs rassembleurs et citoyens y sont valorisés : terrain de jeux pour les enfants, petits chantiers et plantation, concerts, apéritifs entre voisins, lectures avec la bibliothèque du quartier, atelier de création artistique sont autant d'événements portés par le Collectif sur cette friche. Les usages collectifs et de partages semblent valorisés par tous les membres du Collectif, habitants du quartier. Cette friche est aussi l'espace de projet concerné par l'arrivée de l'extension du tramway T1, élaboré avec les enfants et adolescents du quartier encadrés par l'association didattica.

Pour le chercheur, la friche agit comme un espace hybride entre foncier privé et public. En effet, la gestion et l'occupation en incombent bien à une association, structure privée, le Collectif Ruffins Ensemble. L'usage qui est fait de cette friche peut s'apparenter aux usages d'un espace public de type parc ou square aménagé lors des temps d'ouverture : jeux pour enfants, activités culturelles de plein-air, espace de rencontre. L'absence de condition d'entrée (gratuité, non-sélection par l'âge ou l'origine) tend à rapprocher cette friche des usages attendus sur un espace public. C'est d'ailleurs ce type d'usage que les habitants du quartier souhaitaient au début de leur

mobilisation, comme en témoigne le président du Collectif François-Xavier Dessus :

**Citation du président du Collectif Ruffins Ensemble (François-Xavier Dessus) :**

« La solution de l'occupation s'est construite dans le cadre des ateliers de suivi. Au début nous militions seulement pour un espace vert, un espace public. La mairie n'était pas du tout d'accord, car les lieux laissés de la sorte entraînent beaucoup de tapage. Ils ne voulaient pas d'un espace public ouvert. C'est de là qu'est venue l'idée de nous confier la gestion de la parcelle et le maintien de la propreté. [...] On peut choisir des horaires d'ouverture de la friche, mais tout ce qui se passe lorsque l'on n'est pas là, le Collectif en est responsable. Nous sommes une petite structure et nous savons qu'ouvrir à horaires réguliers serait très difficile à mettre en place ».

Bien que l'accès soit ouvert à tous, les actions portées par le Collectif restent souvent dans un cadre semi-privé et à destination du cercle des sympathisants. Du côté de didattica, les actions portées se font dans le cadre scolaire et périscolaire, dans une logique d'éducation populaire, en partenariat avec diverses structures présentes dans le quartier. Le chantier des aménagements a en effet rendu possibles de nouvelles rencontres avec des habitants du quartier. De plus, l'accent mis sur la communication régulière durant tout le processus long du travail architectural et urbain des apprenti.e.s architectes du centre de loisirs, et des deux classes de collégiens, grâce au Journal des ateliers, a permis une meilleure connaissance de la dynamique dans la ville de Montreuil. Les ateliers ont par ailleurs permis de faire connaître le Collectif, en témoignent les nombreuses demandes d'adhésion qui s'en sont suivies.

**Le parvis du collège Georges et Maï Politzer, du « non-lieu » à l'espace public**

Le projet pédagogique proposé par didattica constitue un levier politique auprès des institutions (mairie et direction du collège) pour la

mise en place d'un nouvel espace de projet d'aménagement : le parvis du collège Georges et Maï Politzer. L'équipe de didattica s'est en effet engagée à aménager le parvis de ce collège public souffrant d'une mauvaise réputation. La transformation urbaine de cet espace était un souhait de la direction du collège.

Le principal, Abdel-Nasser Laroussi-Rouibate, n'hésite pas à évoquer la notion de « non-lieu » pour qualifier le parvis de son établissement. Selon lui, ce parvis n'est investi ni socialement ni institutionnellement. La grandeur de son espace est inversement proportionnelle à l'investissement actuel de ce lieu par les différents publics. C'est dans cette volonté de réappropriation de l'espace que le principal a appréhendé le travail de didattica :

**Citation du principal du Collège Georges et Maï Politzer de Montreuil (Abdel-Nasser Laroussi-Rouibate) :**

« Ce qui m'a frappé tout de suite quand j'ai été nommé dans cet établissement, c'est son invisibilité. [...] Notre collège est un peu sans visage et sans identité particulière. Si l'on s'illustre, on s'illustre par la négative. Quand Léa Longeot me présente son travail, avec la friche « Un tramway nommé désir », qu'elle me raconte sa démarche, sa réflexion, je lui dis tout de suite que le projet est bienvenu, mais il faut absolument faire quelque chose du parvis de l'établissement, qui est le seuil de ce non-lieu. Marquer un seuil, c'est raconter quelque chose. Une entrée d'établissement scolaire doit pouvoir marquer l'institution. ».

Cet aménagement se voudra donc pérenne, contrairement aux constructions sur la friche. Rappelons cependant qu'une interrogation demeure autour de la pérennisation des futurs aménagements de la friche, aussi bien sur les futurs délaissés présents sur la friche que sur l'avenir des aménagements, en partie réalisés sur l'emprise du futur tramway, lorsque commenceront les travaux préparant son arrivée. En ce sens, l'association didattica a mené un travail de fond pour tenter de trouver la solution de gestion la plus viable auprès de la



mairie, propriétaire du terrain du parvis du collège. L'équipe de proximité et didattica se sont rencontrés plusieurs fois pour élaborer une solution pérenne prenant en compte toutes les complexités liées à l'aménagement temporaire.

Une fois le projet validé par l'administration, didattica a sollicité son interlocutrice de l'antenne de quartier, gestionnaire urbaine de proximité, pour rencontrer les services municipaux concernés par la gestion de cet espace : qui entretient les espaces une fois réalisés ? Qui nettoie ? Qui répare en cas de dégradation ? Une réunion a été organisée avant le chantier avec les services de la propreté urbaine et de la tranquillité publique, afin de recueillir l'avis des agents sur les propositions d'aménagement. Suite à une convention d'occupation temporaire entre didattica et la municipalité pour la durée du chantier jusqu'au don par didattica des objets réalisés, une deuxième convention de gestion tripartite a été proposée, impliquant didattica, le collège et la Ville de Montreuil, propriétaire de cet espace.

Par ailleurs, un accord a été trouvé entre didattica et les services techniques de la mairie pour la question de l'entretien des matériaux. Celle-ci a pu fournir un ensemble de planches en plastique recyclées habituellement utilisées par les services pour tout type d'assises et standardisées afin d'uniformiser les matériaux présents sur l'espace public et permettre leur remplacement.

*“ Dans le cadre d'ateliers de création urbaine « Un tramway nommé désir » avec des collégiens du collège Georges Politzer et des enfants du centre de loisirs Paul Lafargue, l'association a aménagé un nouvel espace sur le parvis du collège.*

*L'aménagement d'un nouvel espace urbain modifie nécessairement les usages et implique une nouvelle gestion que les services municipaux ne sont pas en mesure d'absorber dans leur totalité. Afin de prévenir les mésusages, organiser la gestion du parvis, et assurer la pérennité des aménagements, une coopération entre les trois parties (la ville et le collège dans la gestion du parvis avec la médiation de l'association didattica) est nécessaire”.*

Source : Extrait de la Convention de gestion du parvis du collège Georges Politzer, votée en conseil municipal le 9 février 2022



**AVANT**



**APRÈS**

Photographies  
Léa Longeot





**AVANT**



**APRÈS**

# l'intérêt du transitoire

pour les démarches de création architecturale et la gestion urbaine

## L'urbanisme transitoire, un « urbanisme relationnel<sup>2</sup> » à la croisée des acteurs

2. Atelier Approche.s !, Pour un urbanisme relationnel. *Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire*, étude-action menée pour le PUCA, 2021.

La particularité des projets d'urbanisme transitoire réside dans la participation de différents acteurs locaux : habitants, associations, acteurs publics (politiques et techniques). Par le caractère social et innovant inhérent à ce genre de projet, ils sont un vecteur de rencontre, de partage entre les habitants et travailleurs du quartier. À la croisée de différentes cultures de travail et d'engagement, l'urbanisme transitoire permet un partage des savoirs et l'ouverture vers de nouveaux horizons.

*“Urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, tactique : le champ lexical est pluriel, poreux et il couvre des réalités de projets très variées. L'urbanisme temporaire désigne généralement des occupations de bâti ou aménagements provisoires, pour une durée limitée, réalisées sans vocation particulière à influencer un futur projet d'aménagement. Par une occupation du domaine public ou privé, les projets d'urbanisme transitoire accompagnent le changement d'image, d'usage ou de statut d'un site, le plus souvent par le biais d'une vie sociale intensifiée.*

*Les territoires sont frappés de manière directe et différenciée par une crise plurielle : environnementale, sociale, économique, politique. L'urbanisme transitoire, en tant que support d'une démarche participative, processuelle, établissant une relation au territoire, à*

*ses besoins et à ses résidents, serait l'un des instruments permettant le changement. Ce postulat nous permet d'envisager l'émergence d'un urbanisme relationnel, favorisant la reconnexion des domaines disjoints de la fabrique urbaine actuelle.»*

**Source** : Atelier Approche.s ! *Pour un urbanisme relationnel. Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire, étude-action menée pour le PUCA, 2021.*

**Citation du responsable d'opération T1 au département de la Seine-Saint-Denis (Saïd Hassouni) :**

« Je travaille dans une direction technique, et ces projets associatifs ne sont pas trop dans la culture. Le travail mené par didattica permet de se faire rencontrer différentes cultures. Les projets associatifs de travail avec les habitants ne sont pas quelque chose de naturel pour les services techniques. Dès lors que des projets d'urbanisme transitoire sont menés, vous avez des directions techniques qui vont travailler avec des acteurs associatifs. Ces deux mondes commencent à se parler, à se comprendre. Des liens se font entre la culture technique et associative ».

C'est dans cette logique de développement de nouvelles manières de faire la ville que l'EPT Est Ensemble, chargé de la compétence urbanisme sur son territoire a mis en place un système d'accompagnement des Occupations Temporaires : Tem'Po, programme duquel l'association didattica a été lauréate.

*“En réponse à des « appels à manifestation d'intérêt » émis par Est Ensemble, des associations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire présentent leurs projets sur le ou les sites mis à disposition. Les équipes retenues se voient alors accompagnées afin que leur*



*intervention soit réussie, et enrichissante pour le territoire et ses habitants.”*

**Source** : site d'Est Ensemble, <https://www.est-ensemble.fr/tempo>

Les chercheurs et acteurs de l'urbanisme transitoire relèvent néanmoins le fait que souvent, marquer la fin de tels projets amène des complications et est parfois difficile à réaliser de la part des acteurs qui les portent. En effet, l'affection de la part des acteurs ayant pris part à ces projets à impact sociaux et la reprise du lieu pour des fonctions plus traditionnelles (éco-quartiers, logements, commerces, transports...) peuvent générer de la déception de la part des habitants, ce qui peut parfois conduire à une certaine frilosité de la part des pouvoirs publics qui ne souhaitent pas ôter trop brusquement un bien public.

### **Des démarches facilitant la gestion du foncier**

La démarche d'occupation précaire est en grande partie un souhait des pouvoirs publics voyant l'opportunité d'une gestion facilitée par ce groupe d'habitants mobilisés et porteurs de projet. L'outil de la Convention d'Occupation Précaire (COP) est un instrument d'action publique presque indissociable de l'urbanisme transitoire.

#### **Citation du responsable d'opération T1 au département de la Seine-Saint-Denis :**

« On a des parcelles qui sont libres de toute occupation. La nature ayant horreur du vide, ces parcelles ont pu être utilisées comme déchetteries sauvages. [...] D'un point de vue technique, avoir une association qui monte des projets sur une parcelle gelée me permet d'éviter qu'elle soit squattée, qu'on y retrouve des déchets amiantés que l'on devra nettoyer. L'urbanisme transitoire est devenu quelque chose de plus en plus présent dans les projets urbains. Il y a une communauté d'objectifs d'intérêts qui se retrouve là-dessus ».

Dans un contexte de forte tension foncière, libérer de tels espaces est une aubaine pour des habitants en manque d'espaces verts et de convivialité à proximité de leurs habitations. Ces contrats permettent donc des bénéfices pour les deux parties : libérer des espaces associatifs, et limiter les mésusages dans des espaces inoccupés.

*“Le bénéficiaire de la Convention s’engage en outre :*

- *à prendre seul la responsabilité du respect de la législation et de la réglementation en vigueur; la présente autorisation n’impliquant aucune reconnaissance de responsabilité de l’Etat ou de son mandataire ;*
- *à supporter seul, sans pouvoir exercer de recours contre l’Etat ou son mandataire, les conséquences des accidents et dommages pouvant survenir à l’occasion de l’exécution de la présente convention et survenant à lui-même, à son personnel, à son matériel ou à des tiers agissant pour son compte, à l’exception des accidents ou dommages dont il serait démontré qu’ils ont été causés par l’état du terrain préexistant à la signature de la présente convention”.*

**Source** : Convention d’Occupation Précaire entre Grand Paris Aménagement et le Collectif Ruffins Ensemble sur la parcelle « Un tramway nommé désir », signée le 08 mai 2020.

Par ailleurs, les acteurs participant au comité de suivi des parcelles gelées, créé face à l’urgence d’une gestion urbaine sur certains espaces et mus par la volonté de faire fructifier des projets associatifs, sont unanimes quant à l’intérêt de cette démarche dans le dialogue politique et citoyen. Ce nouvel instrument de communication et de gouvernance, créé dans un contexte houleux, est facilitateur dans la gestion des espaces urbains gelés et dans la coordination entre services techniques et acteurs associatifs. Ces réunions se déroulent aujourd’hui en bonne entente.

## **Des espaces empreints d’imaginaires, de création et de liberté**

Réaliser des projets transitoires sur de tels espaces, c’est permettre une liberté de création aux citoyens : le caractère transitoire propose de s’écarter de certaines contraintes de réalisation autour des matériaux. Les aménagements réalisés sur de tels espaces le sont très souvent en matériaux de récupération, ce qui représente un intérêt écologique certain et favorise la pédagogie sur ces sujets.

Par ailleurs, le caractère transitoire favorise la diversité des esthétiques et permet de s’affranchir de certaines règles, notamment réglementaires (PLU...). La relative liberté créative s’illustre également dans l’amovibilité, la possibilité de modifier les créations à volonté. Néanmoins, certaines constructions demeurent soumises à des normes de sécurité. C’est le cas de la tyrolienne réalisée par didattica, qui reste soumise aux réglementations en vigueur (Décret n° 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences de sécurité relatives aux équipements d’aires collectives de jeux et Décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux) et ainsi à validation par un bureau de contrôle.

L’univers de l’urbanisme transitoire est soumis à un imaginaire propre, du fait de la possible ressemblance de certaines créations en matériaux de récupération (palettes, etc). Cependant, chaque lieu est empreint de sa propre histoire et de sa propre identité. Les espaces analysés dans le cadre de ce projet reflètent un travail réalisé par des enfants et adolescents dans lesquels un imaginaire produit par la jeunesse est éminemment présent.

**Citation du premier adjoint au Maire délégué à la ville résiliente, Urbanisme, Espaces publics, Grands travaux de transports, Protection des Murs à Pêches de la Ville de Montreuil (Gaylord Le Chéquer) :**

« Les enfants ne mettent pas forcément les mêmes enjeux dans ce genre de démarches. Ils ne sont pas dans le jeu politique, ni dans

la défense d'un intérêt particulier par rapport à un intérêt collectif. On est à la hauteur d'un enfant qui vit son environnement, parfois sûrement le subit d'une certaine manière, qui exprime des choses sans l'arrière-pensée que nous, adultes, pouvons avoir à certains moments. Les enfants s'expriment avec une forme de spontanéité que, je pense, les adultes perdent ».

Les enfants apprenti.e.s et concepteurs proposent en effet un regard dégagé d'un certain nombre d'à priori sur les contraintes techniques et réglementaires, plus affranchi des intérêts particuliers. Les enfants, bien qu'ayant été sensibilisés aux contraintes d'un tel projet dans le cadre des ateliers, réfléchissent en faisant moins résonner les considérations liées aux enjeux de propriété ou techniques qui peuvent s'avérer restrictives. Ils n'en sont pas moins des usagers à part entière pour lesquels l'importance du cadre de vie demeure primordiale et qu'ils apprennent à défendre, n'adoptant pas non plus de positions déraisonnées.











# chapitre 2

# diversification des publics renouveau des pratiques

différents dispositifs pour la mise en place d'un processus de  
démocratie locale

**Rappel :** les dispositifs pédagogiques et de participation mis en place dans le cadre des ateliers de création urbaine portés par didattica sont hérités du courant de la pédagogie et de la psychothérapie institutionnelle (voir prélude).

## **Les ateliers de création urbaine : une démarche participative de long-terme à destination de la jeunesse**

Les ateliers de création urbaine ont été conduits de manière hebdomadaire ou bi-hebdomadaire au sein du collège Georges et Maï Politzer ainsi qu'au centre de loisirs Paul Lafargue. Ils invitaient les enfants et adolescents à mettre en œuvre toutes les étapes d'un projet architectural et urbain : réalisation d'une analyse urbaine et de diagnostics sur les espaces quotidiens du quartier, conception à partir de dessins, de maquettes, échanges avec les habitants pour présenter et soumettre au débat des pistes programmatiques puis les esquisses de projet, implication dans le chantier « ouvert et pédagogique » (associant aussi des adultes bénévoles), et expérimentation des usages permis par les nouveaux aménagements.

Quatre professeures ainsi qu'une animatrice de centre de loisirs furent les partenaires privilégiées dans la conduite de la pédagogie. Au sein des ateliers, le travail de groupe et l'expression orale sont plébiscités.

L'objectif de ces ateliers, dans la suite de l'acquisition de savoirs et savoir-faire autour de l'architecture et de l'urbanisme (d'où la dénomination « apprenti.es architectes »), est d'aboutir à des propositions d'aménagements conçues par les enfants. Il s'agit donc d'une démarche urbaine participative se caractérisant par son caractère ascendant (proposée et élaborée par une association, conçue et réalisée par des enfants). Elle a l'ambition de bousculer les codes de la concertation institutionnelle et du dialogue citoyen dans le cadre d'un projet mené sur le long-terme. Par ailleurs, le cadre coercitif de l'institution scolaire permet de garantir la participation sur le long-terme du même groupe scolaire, bien que l'intérêt et la motivation ne puissent être garantis.

# Le Journal Public : outil d'information et de mobilisation des habitants

Le Journal public, co-réalisé par Léa Longeot (coordinatrice) et Sirandou Soukouana (scribe-photographe), retrace en détail le déroulement des séances d'ateliers menées en mettant les enfants à l'honneur par des photos et des citations. Chaque édition est affichée en grand format tous les quinze jours en moyenne dans des cadres en bois réservés à cet effet dans différents espaces publics du quartier. Ils sont au nombre de trois : un sur les palissades de la friche, un devant l'entrée du collège Politzer et un à l'entrée de l'école élémentaire Paul Lafargue (où se situe l'accueil de loisirs). Il est également publié sur le site de didattica ainsi qu'imprimé et distribué en format A4 (8 pages par numéro sauf le dernier consacré aux cinq mois de chantier, 40 pages) aux différents partenaires dont les apprenti.e.s architectes. Treize numéros au total ont été publiés.

Deux exemples de couvertures du Journal des ateliers (N°8 et N°12)

Zahra  
Victoire  
Zeineb  
Tesnime  
Tiana  
Rose  
Marie-Angé  
Jahlann  
Willy  
Aloe  
Lou  
Tedjy  
Nyouma  
Salomé  
Matjib  
Samuel  
Mathys  
Stessy  
Hylilana  
Nikita  
Ania  
Tommasse  
Louann  
Haroun  
Mahtab  
Yasmine  
Laila  
Adam  
Wael  
David  
Gedéon  
Awa  
Daniel  
Ilyas  
Rokia  
Halima  
Ismail  
Nora  
Hugo  
Dylan  
Wahil  
Melissa

**Journal des ateliers**  
Des apprenti.e.s architectes préparent l'arrivée du tramway

8

Qu'est ce qui manque dans le quartier?

Les apprenti.e.s architectes du centre de loisirs partagent leurs pistes d'aménagements, 10 mars 2021.

A dix jours de la très attendue assemblée citoyenne, l'ambiance est studieuse dans la salle des apprenti.e.s architectes du centre de loisirs Paul Lafargue. La première partie de l'atelier consiste en la finalisation du travail sur la maquette. Cette pièce maîtresse pour la transmission au public, du travail de représentation et de synthèse des enfants du centre de loisirs, sera également utile aux collègien.ne.s qui prennent part au projet.

Cela provoque un certain sentiment d'excitation de la part des plus petits apprenti.e.s architectes. Léa, la coordinatrice générale, leur rappelle encore une fois que cette maquette aura une utilité publique pendant les 4 à 5 années restantes avant l'arrivée du tramway dans le quartier. Depuis son démarrage, il y a maintenant presque cinq mois, la réalisation de la maquette a considérablement avancé. Il est arrivé plusieurs fois, depuis le début

Vendredi 30 avril 2021

Louhan  
Katia  
Abinadab  
Mahamadou  
Abdoulaye  
Chérina  
Adam  
Inés  
Yanis  
Amine  
Kadia  
Fatou  
Fatima  
Valnivi  
Maï  
Mathis  
Sana  
Safa  
Maro  
Ethan  
Ange  
Maya  
Yves-  
Arnaud  
Djibril  
Kassia  
Ibrahimia  
Maimouna  
Dounia  
Mawa  
Sophia  
Diarra  
Lamine  
Sany

Fondation de France  
Est Ensemble Grand Paris  
A la in  
LAUREAT E 2020  
Ministère de la Culture  
cgéat  
Caisses des Dépôts et de Prévoyance  
Mécénat  
Région Île-de-France  
Grand Paris Développement  
Collège Politzer

**COLLECTIF RUFFINS ENSEMBLE**

MC

Zahra  
Victoire  
Tesnime  
Zeineb  
Tiana  
Rose  
Marie-Angé  
Jahlann  
Willy  
Aloe  
Lou  
Tedjy  
Nyouma  
Salomé  
Matjib  
Samuel  
Mathys  
Stessy  
Hylilana  
Nikita  
Ania  
Tommasse  
Yasmine  
Louann  
Haroun  
Mahtab  
Laila  
Adam  
Wael  
David

**Journal des ateliers**  
Des apprenti.e.s architectes préparent l'arrivée du tramway

12

Co-conception spatiale

Après le moment clé des ateliers que fut l'assemblée citoyenne du 29 mai, il reste aux deux groupes d'apprenti.e.s architectes, deux séances chacun de deux heures, pour aller plus en détail dans la conception de leurs aménagements urbains : la tyrolienne avec sa tour d'observation pour les enfants du centre de loisirs et la fresque, la table de pique-nique, l'abri avec ses bancs et les aménagements pour les plantations, pour les collègien.ne.s de la classe de 6<sup>e</sup>D. En voilà un beau programme urbain !

Avant de se remettre au travail, l'équipe de didattica et les apprenti.e.s se racontent leur vécu de l'assemblée et tentent de se remémorer les débats qui ont découlé des présentations des premières pistes formelles des aménagements.

Les équipes de co-conception de la tyrolienne et de la tour d'observation du centre de loisirs Paul Lafargue travaillent en maquette ou en dessin, le 2 juin 2021.

Vendredi 3 septembre 2021

Awa  
Nicolas  
Emma  
Djena  
Gabriel  
Sacha  
Serena  
Farah  
Tia  
Luna  
Gédéon  
Méissa  
Louhan  
Jolkian  
Inés  
Awa  
Abinadab  
Mahamadou  
Ilyas  
Rokia  
Katia  
Nora  
Hugo  
Dylan  
Wahil  
Yanis  
Daniel  
Halima  
Ismail  
Adam

Fondation de France  
Est Ensemble Grand Paris  
A la in  
LAUREAT E 2020  
Ministère de la Culture  
cgéat  
Caisses des Dépôts et de Prévoyance  
Mécénat  
Région Île-de-France  
Grand Paris Développement  
Collège Politzer

**COLLECTIF RUFFINS ENSEMBLE**

MC

La rédaction de ce Journal suit un objectif didactique de transmission aussi bien du processus de travail architectural et urbain que des méthodes pédagogiques. Elle se présente comme un récit simple et lisible grâce à l'utilisation du présent de narration afin de dynamiser la rédaction et au recours à de nombreuses photos, lesquelles ont pu générer une certaine complicité avec les enfants et adolescents partenaires lors de la découverte des différents numéros du Journal.

Au niveau de la communication externe, le Journal des ateliers reste l'outil principal déployé par l'association. Il était complété par un travail de communication directe mené par la coordinatrice du projet auprès des publics visés pour les rendez-vous de débat public (assemblée citoyenne), et principalement par téléphone. Il fut diffusé également via différents canaux : réseaux sociaux, listes de diffusion du quartier, du Collectif Ruffins, et de didattica. Le Journal des ateliers se constituait en vue de créer une connaissance commune pour la discussion démocratique. Or, comme les rendez-vous prévus pour cette discussion ont été malmenés notamment du fait du contexte sanitaire, des frustrations ont été constatées, notamment de la part des membres du CA du Collectif Ruffins Ensemble qui auraient probablement souhaité être davantage associés à la maîtrise de l'information :

**Citation du président du Collectif Ruffins Ensemble :**

« Les Journaux étaient bien réalisés, c'était très agréable de les lire, mais ce n'est pas parce que l'on fait un Journal, que la communication est faite. Cela ne veut pas dire que le message est passé, que l'information est acquise. Faire une communication ne permet pas forcément d'alimenter la réflexion collective autour d'un problème ».

Il souligne ici deux difficultés : celle de faire passer les informations autour d'un projet, et la difficulté de poser des éléments de débat avec un tel support.

## **Les assemblées citoyennes : un exercice rare, représentatif et un espace d'échange**

Les assemblées citoyennes organisées par didattica, avec les validations préalables du Collectif sur les dates, horaires et affiches, sont l'organe principal de gouvernance mis en place pour la vie démocratique du projet. Celles-ci consistent à créer les conditions d'une discussion publique avec les acteurs du territoire et habitants sur les propositions d'aménagements faites par les apprentie.e.s architectes. Ces assemblées citoyennes ont été l'un des espaces de décisions dans le choix des aménagements et la garantie de la continuité du processus démocratique.

Celles-ci prirent deux formes :

- **La première assemblée citoyenne à distance pour cause d'épidémie de COVID 19 (détaillée plus loin), le 20 mars 2021**

Prévue pour se tenir dans les locaux du collège Politzer et sur la friche, cette assemblée n'a pu voir le jour normalement en raison des restrictions liées à la pandémie. Didattica a dû redoubler d'efforts pour permettre la tenue de l'exercice démocratique malgré l'impossibilité de se réunir. Cette assemblée citoyenne a donc pris la forme à la fois d'une discussion par écrit et d'un vote à distance. Habitants du quartier, agents territoriaux, élu.e.s, acteurs culturels et parents d'élèves ont ainsi été invités à voter selon une liste de propositions émises par les collégiens et les enfants du centre de loisirs en séance d'atelier, complétée de propositions faites lors d'un appel à idées organisé par le Collectif Ruffins Ensemble avant le démarrage des ateliers. Cette démarche a permis d'élire haut la main le projet de tyrolienne sur la friche avec sa tour d'observation, une table de pique-nique et une fresque pour le parvis du collège ainsi que de la végétalisation ou encore un abri avec ses assises.

- **La seconde assemblée citoyenne en présentiel, le 29 mai 2021**

Rassemblés dans l'enceinte du collège Politzer puis à la friche « Un tramway nommé désir », élus, habitants et travailleurs du quartier ont



pu assister à la présentation des travaux réalisés par les collégiens et les enfants du centre de loisirs. Celle-ci s'est faite en deux temps. Le premier consistait en la présentation de la maquette du quartier réalisée par le centre de loisirs et des affiches d'analyse urbaine des collégiens (qui devaient être présentées à la première assemblée). Un temps sur le parvis était ensuite consacré à la présentation des pistes de projet pour l'aménagement de celui-ci. L'évocation de ces dernières a suscité l'enthousiasme du public présent et de la fierté pour les enfants. En présence du maire Patrice Bessac et de son premier adjoint, délégué à l'urbanisme Gaylord Le Chéquer, ainsi que de l'adjointe déléguée à l'enfance et l'éducation, Dominique Attia, l'adjoint à la Fabrique Citoyenne, Démocratie locale et Politiques du Partage, Julien Consalvi, l'adjointe à la Vie des quartier et la médiation, Nassera Definel, deux élus du quartier, Dominique Glémas et Yan Leroy, une conseillère municipale, Marie-Hélène Carlier, et la conseillère territoriale d'Est Ensemble déléguée aux tiers-lieux et occupations temporaires, Monique Gascoin, certains habitants et agents territoriaux ont suggéré quelques pistes d'amélioration ou souligné des points de vigilance. La deuxième session sur la friche a suivi le même déroulé. Les enfants sont quasiment tous restés d'un bout à l'autre de la démarche. Exercice démocratique privilégié aux yeux de didattica, et reçu avec beaucoup de satisfaction de la part de la plupart des participants, elle a cependant suscité quelques questionnements autour de l'authenticité de son caractère démocratique, du point de vue de membres du cercle d'administration du Collectif Ruffins Ensemble.

### **Le chantier ouvert : un moment de partage entre enfants apprenti.e.s architectes, bénévoles, habitants et techniciens**

Une des particularités presque paradoxales du chantier participatif réside dans le caractère à la fois très cadré (programmes et horaires prévus dans un calendrier) mais aussi très ponctuel de la démarche. L'équipe pédagogique et de réalisation est en effet soumise à l'incertitude face au

nombre de participants et à l'intensité de leur engagement. Cependant, l'expérience a prouvé la possibilité d'investir des enfants et acteurs du quartier sur leur temps libre, en particulier des parents d'apprentis ou des habitants intéressés. Les deux chantiers (friche et parvis) ont été menés en collaboration avec les bénévoles de l'association Le Vaisseau qui ont apporté une main d'œuvre conséquente, notamment pendant l'été lorsque les collégiens n'étaient plus mobilisables et beaucoup d'habitants du quartier en vacances. Des habitant.e.s ont été engagés tout au long de ce chantier qui a duré non pas un mois et demi comme prévu, mais cinq mois du fait de la technicité de la tyrolienne.

Sur le parvis, certains collégiens curieux, professeurs ou encore personnels administratifs du collège n'ont pas hésité à venir "mettre la main à la pâte" dans les travaux manuels. Plusieurs élèves de troisième se sont mis à l'ouvrage sur le parvis de leur futur ancien collège, avec la légère déception de savoir qu'ils ne profiteraient pas de ces aménagements. Sur cet espace de projet, le chantier a commencé avec un gros travail pédagogique et pratique autour du nettoyage.

L'association didattica a également voulu générer une synergie d'acteurs locaux, en premier lieu avec l'entreprise de BTP BRB, chargée d'une construction de logement social sur une parcelle voisine. Ce partenariat s'est caractérisé par divers dons de matériel (palettes, bois, parpaings), avant de prendre de l'ampleur avec le don et la livraison de béton pour la réalisation des fondations de la tyrolienne. Il est également à souligner la coopération sans faille à plusieurs reprises d'agents municipaux, et en premier lieu le jardinier-pédagogue Dominique Goitino de l'équipe « Jardins et Nature en ville » mais aussi de nombreux membres de l'équipe « propreté urbaine » de la ville de Montreuil, notamment pour le transport des plaquettes forestières pour l'espace de sécurité de la tyrolienne en plein mois d'août et le scellement chimique du mobilier sur le parvis.



Montage de la structure d'arrivée de la tyrolienne,  
sur la friche « Un tramway nommé désir »,  
dimanche 11 juillet 2021.  
Photographie de Léa Longeot

# les ateliers pédagogiques, vecteurs de démocratie l'appropriation des enjeux démocratiques par les jeunes publics

## **Le rôle des ateliers dans la démocratie de proximité : l'appropriation d'enjeux communs**

Comme indiqué dans le manifeste de didattica, la démocratie en architecture ne peut se conduire sans pédagogie. En ce sens, la première phase des ateliers a accordé une importance particulière au développement de connaissances autour de l'histoire et du contexte urbain. Il s'agissait de mieux connaître le quartier au sens large ainsi que les transformations urbaines en cours dans le Haut-Montreuil et leurs enjeux. Le travail sur l'histoire du territoire permet aux enfants de rendre compte de certaines réalités pour s'y sentir pleinement acteurs. La démarche pédagogique de didattica s'est donnée pour tâche de permettre la découverte d'enjeux politiques et de citoyenneté au sein d'un collège en proie à des difficultés scolaires et d'un centre de loisirs, présents dans un quartier mis hors du champ traditionnel de l'action politique.

### **Citation du premier adjoint au Maire délégué à la ville résiliente, Urbanisme, Espaces publics, Grands travaux de transports, Protection des Murs à Pêches de la Ville de Montreuil :**

« Le projet de didattica porte en lui la question de l'appropriation des espaces. Le retour sur l'histoire du territoire, le fait de partir d'un patrimoine qui nous est légué, et de là réfléchir à ce que l'on va en faire et comment on va le léguer aux générations futures est quelque chose de particulièrement complet et sensible dans la façon de l'aborder, en partant d'interrogations que les enfants peuvent avoir de leur propre environnement. »



L'appropriation théorique de ces enjeux, effectuée, l'objectif suivant a été de s'appuyer sur ces connaissances pour faire des propositions de programmation urbaine et ensuite de concevoir des objets urbains selon les sensibilités et les besoins des jeunes apprenties, les premiers concernés en tant qu'habitants. Lors des entretiens avec les enfants, tous ou presque expliquent avoir ressenti la prise en compte de leur parole. L'implication sur le long-terme des enfants ayant pu être mobilisés réside en grande partie dans le sentiment d'appropriation des enjeux. La majorité des enfants explique s'être sentie considérée, à la manière de Jahlann, 10 ans, élève du centre de loisirs interviewé dans le cadre de la recherche. Celui-ci explique être devenu "accroc" au projet, et exprime son sentiment de fierté, de hâte et son impression d'avoir été considéré dans ses idées pour la réalisation de la tyrolienne.

### **Une participation des enfants légitimée, favorisée et fidélinisée**

Les enfants et adolescents, en tant qu'habitants du quartier, portent en eux une parole essentielle, empreinte d'une expertise et de compétences d'usage du quartier, qu'il est souvent difficile de capter. Ce public demeure presque inaccessible pour les démarches de concertation traditionnelles alors que, paradoxalement, c'est la tranche d'âge qui aurait le plus de temps à y consacrer. Le travail porté par didattica a cherché à répondre à la difficulté d'atteindre certains publics lors des démarches de concertation traditionnelles.

#### **Citation de la gestionnaire Urbain de Proximité :**

« Dans un quartier qui pourrait à cause de l'attente et des travaux, il se passe quelque chose qui marche, de positif, pour embellir les choses. À l'antenne, nous soutenons la démarche car c'est un public que l'on ne capte pas. Au même moment, une démarche de concertation se relançait pour le NPNRU du Morillon, mais les publics étaient toujours les mêmes habitants que l'on connaissait déjà qui nous disaient des choses que l'on savait déjà... On ne voit jamais les enfants du niveau

collège. Parler d'urbanisme à des collégiens, de leur quartier, c'est une chose que l'on n'arrive pas à faire ».

Intégrer un nombre conséquent d'ateliers en milieu scolaire a permis la réalisation d'un travail participatif caractérisé par sa durée et sa logique de long-terme. En effet, la vingtaine de séances d'ateliers menées avec chaque groupe d'enfants, à l'exception des troisièmes pour qui le projet a été contraint de s'arrêter (dix séances menées), a permis de poser des bases théoriques solides sur les enjeux de transformation urbaine et d'aboutir à un travail de création et de co-construction avec le public concerné par la démarche. Pour le porteur de projet, il s'agit de développer et de mettre à l'honneur l'expertise d'usage des enfants, qui dès lors existe car reconnue et légitimée comme compétence. Valoriser les connaissances des enfants permet de faire communiquer plusieurs types d'expertises (l'expertise technique portée par les architectes-pédagogues aiguillée par les usages des enfants habitants).

De plus, la valorisation du travail des enfants par la diffusion au sein du quartier d'un Journal des ateliers permet aussi d'améliorer l'image de la jeunesse auprès des habitants du quartier, voire du reste de Montreuil. Le quartier du Morillon souffre, comme nous l'avons vu, d'une mauvaise presse au sein du reste de la ville. Réaliser ce type d'aménagements, ayant pu attirer l'attention et le soutien du maire et de bon nombre d'adjoints et conseillers municipaux, pourrait permettre de changer certaines mentalités. Par ailleurs, la participation des enfants et adolescents au projet, a éveillé l'intérêt de nouveaux publics (parents, familles, pairs, tissu associatif) pour les enjeux urbains et de proximité.



# la constante adaptation des pratiques face au contexte sanitaire : l'exemple des assemblées citoyennes

## **Des pratiques à réinventer face à l'imprévu de la pandémie**

Présente avant même le début du projet, la pandémie de Covid-19 a renforcé la nécessité d'une adaptation constante en multipliant les imprévus. D'abord, le caractère très incertain des mesures sanitaires en vigueur, en changement constant au gré des annonces gouvernementales et des conséquences sur la vie du collège et du centre de loisirs, a compliqué la réalisation d'une partie des activités prévues. Cela ne concerne évidemment pas seulement la démarche de didattica, tributaire des mesures sanitaires et des impératifs des directions qui ont affecté le déroulement des ateliers.

Divers bouleversements de calendrier ont eu lieu, empêchant la tenue de certaines séances d'ateliers, à la dernière minute. Se déroulant sur les heures de cours des professeures partenaires, les ateliers de didattica se sont aussi adaptés à certaines contraintes d'agenda de celles-ci. Pour ces raisons, les ateliers menés avec la classe de 3<sup>e</sup>B durent s'arrêter prématurément, autour du mois d'avril. Seules dix séances d'ateliers furent menées avec cette classe qui ne put prendre part ni à la conception ni à la réalisation des aménagements finaux. Cet événement est le plus gros bouleversement lié au contexte sanitaire, les ateliers perdant une partie du public et donc l'ensemble de propositions éventuelles propres au profil et à la tranche d'âge. En effet, le niveau 3<sup>e</sup> était intéressant par leur connaissance déjà aguerrie des usages du parvis du collège.

La pandémie a aussi eu des impacts sur l'agenda des ateliers. L'annulation

des événements a retardé et perturbé l'organisation générale des projets et activités ainsi que la bonne continuation des échanges démocratiques. De plus, la réadaptation constante a réduit le temps de délibération, et troublé la mise en place des dispositifs démocratiques.

Comme décrit plus haut lors de la description de l'assemblée citoyenne à distance, la pandémie a également gêné le bon déroulement des assemblées citoyennes en compliquant la prise de décision. Lors des assemblées citoyennes en présentiel, le port du masque obligatoire, a rendu plus difficile l'expression orale, exercice pourtant placé au centre de la pédagogie de didattica. Il a également amoindri l'intérêt de la capture vidéo, en masquant certaines émotions sur les visages. Par ailleurs, la pandémie a aussi ralenti certaines procédures administratives. Néanmoins, la levée de certaines restrictions liée à la stagnation de la pandémie au printemps 2021 a permis au chantier participatif de se dérouler tel qu'imaginé lors de la conception du projet, bien que celui-ci ait duré plus longtemps, que prévu, se terminant totalement le 14 novembre 2021.

### **Description, récit et résultats de l'assemblée citoyenne à distance**

En raison du contexte sanitaire et des nouvelles restrictions mises en place dans le cadre du troisième confinement de novembre 2020, la première assemblée citoyenne n'a pu avoir lieu en présentiel, même en jauge réduite. C'est pourquoi l'association didattica a organisé une assemblée citoyenne à distance. Les habitants et acteurs du quartier au sens large ont été invités à voter pour leurs aménagements favoris hiérarchiquement parmi les propositions émanant du travail avec les apprenti.e.s architectes, compilées avec des propositions émises lors de l'appel à idées du Collectif Ruffins Ensemble.

Une étude pondérée des résultats a permis de faire élire les cinq premiers choix, la tyrolienne arrivant en premier, suivi par l'aire de pique-nique (table, bancs et poubelles), des zones végétalisées ou encore la fresque sur

le parvis. Au moment où la première assemblée pouvait encore avoir lieu, les restrictions portaient sur le nombre de participants, même en extérieur. Pour donner les moyens aux intéressés de pouvoir y assister, didattica avait organisé deux rendez-vous qui s'enchaînaient afin de répartir le public, avec un système d'inscription. Ce qui impliquait la répétition des discours des apprenti.e.s à deux reprises, ce qu'ils ont fait avec brio pour la deuxième assemblée. Une soixantaine de personnes étaient alors inscrites au total. La liste des inscrits était représentative de la diversité des acteurs d'un quartier (conseil de quartier, habitants, responsable associatif, agents territoriaux, élus).

Cette assemblée fut l'objet d'une forte mobilisation de la part des habitants, des agents territoriaux et des élus. Les nombreux retours par écrit (mails détaillés) de la part de divers publics ont conforté la mise en place d'une démarche de collaboration et de coopération. Par ailleurs, la grande convergence dans les éléments plébiscités montre des souhaits partagés de la part des futurs usagers de ces aménagements.

Les restrictions liées à la pandémie ont cependant compliqué l'aspect délibératif inhérent aux assemblées, bien que des points de vigilance aient pu être communiqués par mail à l'équipe de didattica.

**Citation de l'élue à la mairie de Montreuil pour les quartiers Ruffins/Le Morillon, lors des échanges de mails post-assemblée citoyenne à distance :**

« L'exercice démocratique est compliqué sans la présentation des travaux et les discussions avec les apprentis architectes ».

En ce qui concerne la deuxième assemblée citoyenne en présentiel, certains membres du Collectif Ruffins Ensemble ont fait savoir leur sentiment mitigé sur ce moment d'échange. Malgré un événement réussi au regard des objectifs fixés aussi bien du point de vue du public rassemblé que de la qualité des contenus présentés et discutés, ils se sont sentis peu légitimes à intervenir

et « mis sur le fait accompli ». En dehors de la présentation générale du Collectif, ils ne se sont que peu exprimés lors de l'assemblée, alors que bon nombre de participants ont pris la parole pour donner leur avis sur les propositions des enfants, que ce soient des habitants, des agents territoriaux ou des élus. Les membres du cercle d'administration du Collectif ont critiqué un manque de partage de la réflexion en amont pour anticiper la prise de décision, une impossibilité de mettre les éléments en débat en raison de la « rigidité de la démarche » et l'absence d'alternatives dans les propositions énoncées (les apprenti.e.s n'ont en effet pas présenté plusieurs scénarios pour la tyrolienne). Les membres décisionnaires du Collectif auraient peut-être souhaité être davantage accompagnés par les professionnels de didattica sur les implications d'un équipement comme la tyrolienne, étant donné la responsabilité des aménagements réalisés sur la friche qui leur incombait. Pourtant onze réunions ont été organisées entre le CA du Collectif et les architectes de l'équipe de didattica mais elles n'ont pas suffi à les investir davantage, ce qui laisse penser qu'une assistance à « maîtrise de gestion » dédiée aurait peut-être été nécessaire ; et dans ce cas avec des moyens supplémentaires.

#### **Citation du président du Collectif Ruffins Ensemble :**

« Pour ce qui est de la première assemblée citoyenne, faite en distanciel, on savait que c'était dans un mode dégradé, il n'y a pas de doutes, mais il y avait une réelle difficulté pour les personnes à l'extérieur du projet d'arriver à voter en connaissance. Il y avait une présentation exhaustive des différents éléments, mais il n'y avait pas tellement d'informations complémentaires. Cela a été assez gênant du point de vue de la prise de décision. Mis à part cela, je trouve que l'expérience a été assez bien vécue ».

Le caractère soudain des restrictions gouvernementales a forcé à l'adaptation rapide et à des échéances rapprochées. Ces difficultés ont non seulement nécessité du travail supplémentaire notamment pour la coordinatrice, mais

aussi une capacité à se réinventer dans un temps restreint. En cela, il fut difficile de détailler en profondeur les propositions et de mettre en place des systèmes de délibérations de type collégiales ou de type « Assemblée Générale ». Néanmoins, les retours furent globalement positifs, les publics ayant participé expriment d'ailleurs leur joie de pouvoir constater l'avancée du travail des enfants. De plus, l'absence d'anonymisation pour les votes dans le contexte d'assemblée citoyenne à distance renforce la transparence du processus.

Les résultats de l'assemblée citoyenne ont ensuite été exploités en séances d'atelier pédagogique au collège. Les statistiques ont fait l'objet d'analyses mathématiques et les retours qualitatifs par mail ont été analysés par les apprenti.e.s architectes. Les fonctions des auteurs des mails ont été explicitées. Cela a permis aux enfants d'établir un contact direct avec des responsables politiques et techniques. Ils ont pu aussi se rendre compte de l'aspect démocratique de la démarche engagée en mesurant l'ampleur et les résultats de leur travail sur les dynamiques locales, associative et politique. Ce retour d'assemblée se place en profondeur dans les méthodes promues par didattica, à savoir l'apprentissage de la démocratie par la pédagogie.

# assemblée citoyenne des apprentis architectes à distance

Résultats des votes au 31/03/21 (46 votants)	choix 1 x 5	choix 2 x 4	choix 3 x 3	choix 4 x 2	choix 5 x 1	Retours votes didattica	Retours votes Ruffins Ensemble	Total
1. Affichage/exposition sur le grillage de la friche (Ruffins Ensemble)	3	1			2	21		
2. Fresque / graph (Collégiens)	1	1	1	2	1	17	18	35
3. Espaces vierges sur la friche laissant de la souplesse pour l'évènementiel (Ruffins Ensemble)	4	2	2			34	23	57
4. Tyrolienne sur la friche (Centre de loisirs)	10	3		2		66	35	101
5. Cabane dans le marronnier sur la friche (Ruffins Ensemble)	2	1				14	21	35
6. Objets pour faire du sport et de la musculation (Collégiens) (Centre de loisirs)		5	1		1	24	17	41
7. Transats pour profiter du grand air et de la vue (Ruffins Ensemble)		1			2	6		
8. Observatoire/mirador pour observer la ville sur la friche (Ruffins Ensemble)		1		2	1	9		
9. Bancs (Collégiens) (Centre de loisirs)		2	2			14		
10. Buvettes, bar extérieur sur la friche (Collégiens) (Centre de loisirs) (Ruffins Ensemble)	3	2	3	2		36	21	57
11. Restauration rapide et bonne (Collège)			2			6		
12. Fontaine à eau (Collégiens) (Centre de loisirs)		2	2			14		
13. Aire de pique-nique : table, banc et poubelle (Centre de loisirs)	3	3	4	5	2	51	22	73
14. Bancs (Collégiens) (Centre de loisirs)						0		
15. Tables (Collégiens) (Centre de loisirs)						0		
16. Poubelles (Collégiens) (Centre de loisirs)			1			3		
17. Toilettes (sèches ?) sur la friche (Collégiens) (Centre de loisirs)	1	1	1	1		14		
18. Portes-vélos (Ruffins Ensemble)				1		2		
19. Planter de la végétation (Centre de loisirs)		1	5	2	2	25		
20. Plus de végétation partout (fleurs) (Collégiens)			1	2		7	25	57
21. Des passerelles surélevées pour observer la nature sur la friche (Ruffins Ensemble)			1	2	1	8		
22. Carrés potagers hors-sol (Ruffins Ensemble)					3	3		
23. Pelouse propre pour s'asseoir (Centre de loisirs)		1			3	7		
24. Poulailleur sur la friche (Ruffins Ensemble)				2	2	6		
25. Parc à chiens (Centre de loisirs)				1		2		
26. Distributeur de sachets pour excréments de chiens et poubelle associée (Centre de loisirs)					2	2		
Eléments de skate-park	2	1	1			17		
Balanoire géante								

1. Tyrolienne sur la friche (101)
2. Aire de pique-nique : table, banc et poubelle sur le parvis (73)
3. Espaces vierges sur la friche laissant de la souplesse pour l'évènementiel (cinéma, concert, yoga...) sur la friche (57)
3. Buvettes, bar extérieur sur la friche (57)
3. Végétation sur le parvis (57)
6. Objets pour faire du sport et de la musculation (41)
7. Fresque / graph sur le parvis (35)





# chapitre 3

# analyse de l'action

pédagogique et démocratique - prospective

une intervention pédagogique en milieu scolaire et périscolaire

## **La place de l'institution scolaire dans le déroulement, la transmission et la réception de la démarche pédagogique de l'association didattica**

Comme indiqué précédemment, didattica a choisi de collaborer étroitement avec les institutions scolaires et périscolaires : le collège Georges et Maï Politzer et le centre de loisirs Paul Lafargue. L'intérêt principal de s'immiscer dans le cadre scolaire est d'atteindre des publics jeunes sans distinction sociale et culturelle, et pour certains écartés du champ associatif

et de l'engagement politique. Il s'agit aussi d'un levier important pour la réception de la démarche auprès des habitants du quartier, ceux-ci étant souvent attentifs aux travaux de leurs enfants, notamment lorsque les projets comme celui mené par didattica concernent leur cadre de vie. Il fut aisé d'observer certaines divergences de comportement entre les collégiens et les enfants du centre de loisirs. Les premiers, bien plus réservés et semblant parfois désintéressés, eurent plus de mal à s'imprégner du projet, comme la classe de troisième. A l'inverse, les enfants du centre de loisirs ont fait preuve d'application et de sérieux dans la conduite de ce projet, et ce malgré les différences d'âge entre les apprenti.e.s (de 6 à 11 ans).

Ainsi, les institutions scolaires et périscolaires ont joué un rôle fondamental dans cette fabrique de citoyenneté. Dans les deux cas, les institutions éducatives permettent la libération de créneaux horaires importants pour réaliser un projet de long-terme comportant une longue phase de préparation aux enjeux architecturaux et au contexte urbain. Néanmoins, ces opportunités ont joué différemment. Le champ périscolaire, libéré des contraintes d'évaluation et de résultat, a permis de développer une pédagogie orientée autour de la construction de la citoyenneté dans le prisme des aménagements urbains, et ce sur le temps libre et le volontariat. L'implication forte et durable de l'animatrice de centre de loisirs a probablement aussi rendu l'expérience particulièrement structurante pour ce groupe. Dans le champ scolaire, malgré une implication moindre des professeures, la contrainte imposée aux élèves par l'institution de participer aux activités et l'engagement de didattica sur de nombreuses séances d'atelier tout au long de l'année, ont permis de construire le projet aussi bien avec les collégiens.

L'intervention de didattica s'est voulue le plus possible en interaction avec le programme scolaire. L'association a cherché à mettre en place un dialogue avec les professeures pour établir des ponts entre les thèmes abordés par la démarche pédagogique de projet proposée et les programmes des disciplines des professeures référentes, ici le français. Un cours de mathématiques et un

autre d'histoire-géographie et d'éducation civique accueillait également l'atelier de didattica, les ponts étaient plus évidents, étant donné le travail en géométrie que nécessite l'architecture (échelles, mesures), et le travail de fond prévu sur l'histoire de la ville, du quartier et des Murs à Pêches. Malgré ces tentatives, la coopération pédagogique fut difficile. Des divergences, notamment sémantiques et de conception de la pédagogie, ont émergé. Selon les enseignantes, la première phase d'ateliers jugée « théorique », a montré ses limites par l'intérêt décroissant porté par les collégiens au projet. Or l'équipe pédagogique de didattica n'a pas constaté les mêmes effets sur les collégiens, notamment lors des dernières séances de cette première phase, au cours desquelles ils confectionnaient avec entrain des affiches de communication de leur travail thématique d'analyse urbaine. On peut supposer que les professeures ont été déstabilisées et que cela a pu jouer sur la manière dont les élèves se sont ensuite investis dans le travail. La comparaison ici avec le comportement des enfants du centre de loisirs encadrés par l'animatrice partenaire, est probante. Leur enthousiasme grandissant et le développement de leur autonomie dans le projet étaient en grande partie le résultat de l'engagement dont a fait preuve l'animatrice. Celle-ci créait des continuités entre chaque séance. Les enfants, lors des « quoi de neuf » en début de séance d'atelier, avaient toujours de nombreuses histoires à raconter à l'équipe de didattica et en particulier des expérimentations menées dans le domaine de l'architecture.

D'après les enseignantes, lors de cette première phase d'analyse urbaine, les collégiens dissociaient moins le programme scolaire de celui de didattica. Cela leur est apparu comme un problème. Du point de vue de didattica, cette remarque a été considérée comme le signe d'une certaine réussite de la démarche pédagogique de l'association. Car à didattica, proposer des ateliers en milieu scolaire, est une façon aussi de proposer d'autres manières d'apprendre, notamment pour un public en difficulté avec l'apprentissage scolaire. Ce point de vue fut d'ailleurs exprimé par la professeure de français en charge des 3<sup>e</sup> qui estimait aussi que les ateliers « théoriques » avaient

traîné en longueur et parfois n'étaient pas adaptés au niveau des élèves, alors que l'équipe de didattica de son côté, réajustait à chaque séance le niveau d'exigence, au fur et à mesure de sa connaissance de la classe. Ces différences de conception de l'articulation entre le travail « théorique » et « pratique », étaient présentes tout au long des ateliers de création en milieu scolaire. En effet, les professeures avaient tendance à opposer les ateliers de travail d'analyse urbaine (donc théorique d'après elles, alors que la pédagogie de didattica mettait en place, dans cette phase, des apprentissages pratiques à chaque séance) et les ateliers de fabrication des aménagements. Pour les architecte-pédagogues, ces deux étapes sont indissociables et participent d'une démarche globale de projet et de conception spatiale

#### **Citation de la professeure de français de la classe de 3<sup>e</sup>B :**

« Au début du projet ce processus était intéressant car nouveau pour les élèves, toujours dans la spontanéité, mais à mi-parcours il me semble que l'absence de balises de compétences qui leur auraient permis de se situer sur un parcours d'apprentissage a beaucoup manqué. » (Extrait de son témoignage proposé par retour de mail)

Cette citation témoigne d'une difficulté dans la coopération car les « balises de compétences » sont nécessairement le fruit d'un accord sur les objectifs pédagogiques.

#### **Les institutions mises en place par didattica favorisant l'analyse**

L'association didattica a mis en place plusieurs outils d'analyse tout au long du processus pédagogique, dans l'optique de permettre une réflexion collective, un regard critique à la fois pendant la conduite du projet mais également post-réalisation des ateliers. Certains de ces outils, ou institutions, sont empruntés à la pédagogie institutionnelle (cf. préluce), comme les Carnets de Bord. Ceux-ci consistent, pour les membres de l'équipe des ateliers, au récit détaillé de toutes les actions réalisées dans le cadre du projet. La rédaction d'un Carnet de Bord personnel a incombé à plusieurs membres



de l'équipe pédagogique de didattica, ainsi qu'aux professeures. La lecture des productions des collègues permet de développer un regard critique sur l'action en prenant en compte la perception des autres participants au projet. Les apprenti.e.s architectes, quant à eux, ont aussi réalisé un Carnet de Bord collectif, rédigé à tour de rôle, composé de quelques phrases par séance. Cette méthode pédagogique renvoie à la « fonction scribe », qui place le récit du projet au centre de la démarche réflexive nécessaire tout au long du processus d'apprentissage. Chaque membre de l'association fut par ailleurs chargé de rédiger son propre bilan détaillé du projet.

Aussi, la coordinatrice du projet a veillé à la conservation de nombreuses traces, d'abord écrites avec ces Carnets de Bord, mais aussi vidéo. Des captures vidéo furent en effet réalisées lors de toutes les séances d'atelier mais aussi lors d'une partie du chantier participatif qui a pris place sur les deux espaces de projet en vue de la réalisation des aménagements.

Ce rapport s'est imbriqué dans la démarche d'évaluation du projet. En effet, un séminaire a été mené de manière mensuelle, rassemblant tous les membres de l'équipe et Hélène Hatzfeld en soutien au travail de recherche. Ces séances ont permis au chercheur de présenter les nouvelles analyses, pistes d'interprétation au gré du développement du projet. Plus tard, après la fin des ateliers, plusieurs (quatorze au total) entretiens furent menés avec les apprenti.e.s mais aussi avec des partenaires et acteurs politiques et associatifs ayant joué un rôle dans ce projet (voir méthodologie).

Il existe d'innombrables manières de concevoir une analyse d'un tel projet, la complexité de l'évaluation d'une discipline comme la pédagogie n'étant plus à démontrer. Néanmoins, certains éléments tenant au comportement des enfants impliqués dans cette démarche restent importants à souligner pour illustrer sa réussite ou non, au moins au niveau de la nature de l'engagement des participants. Le degré de participation des enfants est en effet un élément central. Un ensemble d'éléments a été fléché par la coordinatrice du projet et ses partenaires pour réfléchir à l'évaluation du projet : la capacité des enfants

à participer sur la durée, le nombre de propositions émises, l'implication hors du temps scolaire, l'attitude globale et l'intérêt exprimé par les enfants, l'ambiance générale, la compréhension des enjeux, ou encore le changement de regard sur la citoyenneté.

La mobilisation des enfants a globalement été forte. Ils étaient une quinzaine à l'assemblée citoyenne (de 14h à 19h) et une vingtaine lors de l'inauguration. Par ailleurs, une dizaine d'apprenti.e.s se sont rendus sur le chantier de la tyrolienne de façon volontaire, lors de l'été 2021. Les élèves de la classe de 6<sup>e</sup> interviewés dans le cadre de la recherche ont tous exprimés un certain enthousiasme pour ce projet, Rokia allant même jusqu'à indiquer qu'elle souhaitait devenir urbaniste. Ces témoignages recueillis lors de la recherche permettent de souligner le bon accueil de ce projet au sein des élèves impliqués.

#### **Citation de la gestionnaire Urbain de Proximité :**

« Quels seront les usages futurs ? Seront-ils féminins ou masculins ? En fonction de l'emplacement d'un banc, ce seront des hommes ou des femmes qui s'assoient. Il faut veiller à cela dans les aménagements. Par exemple, si le banc est sécurisé, contre un mur, les femmes accepteront plus facilement de s'y asseoir. Si les filles contribuent à construire les espaces, peut-être qu'elles auront plus de facilité à venir s'asseoir sur les bancs ».

La prise en main de ces aménagements par les filles est un enjeu fondamental pour la réussite d'un tel projet, ce qui fut le cas. De manière plus générale, l'usage des nouveaux aménagements par des publics peu habitués à la pratique de certains espaces peut donc être un vecteur de réussite. La fréquentation de la friche « Un tramway nommé désir » par de nouveaux publics non-initiés en est un point central. La présence de jeunes publics venant du quartier des Morillons ou des autres ensembles de logements sociaux vers la friche, située dans le quartier pavillonnaire des Ruffins marquerait la réussite de la mise en place d'un "pont" entre diverses populations.

# différentes appréhensions de la démarche démocratique et de l'échelle de projet

## **Divergences idéologiques ou de représentation**

Divers désaccords d'ordre sémantique, théorique ou encore idéologique ont participé à la cristallisation de conflits et à l'émergence de moments de tensions entre le Collectif Ruffins et l'association didattica. De nombreuses mésententes ont émergé, en premier lieu sur des représentations différentes du projet d'espace citoyen qu'est la friche « Un tramway nommé désir ». Plusieurs membres du Collectif d'habitants ont exprimé leurs réserves vis-à-vis du processus démocratique proposé dans le cadre des ateliers pour « Un tramway nommé désir », comme exprimé à la suite du déroulement de l'assemblée citoyenne (voir ci-avant). L'équipe du cercle d'administration du Collectif exprima son sentiment de n'avoir pas été assez pris en compte dans plusieurs décisions alors même que les deux associations ont organisé des réunions durant toute la durée d'action. L'association didattica a par ailleurs toujours sollicité un avis final de celui-ci à la suite des discussions en assemblée sur le respect des règles de l'occupation.

Certaines tensions s'expliquent en partie par les divergences de conception du projet présentes au sein même du Collectif. Les regards sur l'intérêt de l'occupation se sont manifestés très différemment. La lecture approfondie d'échanges de mails témoigne de divergences dans les réactions du Collectif face au projet mené par didattica. Lors d'un échange de mail entre les membres du CA du Collectif, et la coordinatrice du projet de didattica, le 22 juin 2020, le président explique :

3. La catégorie CSP+ regroupe notamment les chefs d'entreprises, les artisans et commerçants, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Source : <https://www.encyclopedie.fr>

« Tu ne dois pas perdre de vue que nous ne partageons pas tous ces objectifs-là (objectifs d'ouverture au reste du quartier) et qu'il n'est pas sain de vouloir les induire dans les objectifs du collectif même si, dans l'absolu, le collectif en tirerait bien sûr un bénéfice. Mais pas autant que la collectivité « quartier » pour laquelle notre collectif se bat à fond ! On peut dire que nous sommes un collectif plutôt de « CSP+ »<sup>3</sup> soit pas les plus défavorisés du quartier. Ce n'est pas notre cadre de vie de « CSP+ » qui a le plus à gagner dans notre action puisqu'on pourrait tout à fait rester les uns et les autres dans nos jardins et ne pas regarder au-dessus des palissades ».

Ainsi, celui-ci paraît conscient des réalités sociales composant son Collectif et de la frilosité de certains membres à s'investir dans une ouverture plus large au quartier. Son témoignage met en exergue les différents regards sur l'intérêt de l'occupation, entre les membres souhaitant s'inscrire dans ce projet pédagogique et de gestion des espaces de proximité, et ceux accordant plus d'importance à l'opportunité festive et conviviale proposée par cette friche (projection cinéma, jeu de pétanque, fête avec concerts, spectacles plein air...).

Globalement, l'expérience a montré que les membres du cercle d'administration du Collectif se sont finalement tenus en retrait du travail effectué par l'équipe de didattica (aucun retour à la parution bimensuelle du *Journal*, ni lors du travail de simulation de l'emprise du tramway sur la friche). De façon récurrente lors de la conduite du projet, le Collectif a témoigné sa frustration de ne pas être suffisamment associé à la prise de décision, une frustration exprimant ainsi probablement le hiatus entre l'élaboration « démocratique » du projet (qui tend à mettre sur un pied d'égalité l'ensemble des acteurs impliqués dans la production d'un espace citoyen) et le portage final de la responsabilité des usages (qui revient à une structure « privée »).

## **Asymétries de fonctionnement et d'implication entre les acteurs**

Plusieurs conflits interpersonnels entre l'association didattica et le collectif d'habitants Ruffins Ensemble ont eu lieu pendant la conduite du projet. La question du temps consacré au projet et l'investissement personnel que chacun pouvait y attribuer semble avoir été un point de tension significatif. En effet, les membres décisionnaires du Collectif ont à plusieurs reprises rappelé le problème du temps que chaque membre pouvait accorder au projet, les asymétries de disponibilités étant d'après eux, un réel frein à la conduite d'une démarche démocratique. Dans d'autres associations ou coopérations associatives, l'asymétrie est plus souvent accueillie comme une chance, notamment lorsque l'un des coopérants s'investit davantage, car son engagement permet le développement des objectifs de la structure.

Du côté des professeures du collège, elles sont aussi plusieurs à avoir critiqué la dimension chronophage de ce projet, au point d'arrêter les séances pour la classe de 3<sup>e</sup>B, bien que le programme ait été prévu en avance. Par ailleurs, la participation des professeures fut assez minime durant le projet, celles-ci n'ayant pas rempli leurs carnets de bord (sauf au début pour la professeure des 3<sup>e</sup>) ni proposé de ponts entre leur programme et le projet des ateliers de création urbaine. En dehors des séances dans le temps scolaire, elles ne se sont jamais manifestées. Elles n'ont d'ailleurs participé à aucun événement public du projet.

D'autres conflits peuvent s'expliquer par la question du statut. Les professeures ont pu être gênées par la notion « d'architecte-pédagogue » développée par didattica, qui suppose en effet une coopération pédagogique. Leur posture durant les séances se résumait presque au maintien de l'ordre, et elles n'apportaient que très peu à la pédagogie, ce qui semble avoir perturbé leur rapport à la classe, qui ne verrait plus suffisamment en elles leur rôle de pédagogue.



# la pérennité de la création urbaine temporaire au sein d'un quartier en mutation : regard prospectif

**Rappel** : le travail de terrain de la recherche s'est terminé pendant l'été 2021. Des éléments de réponse sont pour sûr présents en novembre 2022.

## **Les conséquences politiques à moyen et long-terme du projet de didattica sur la démocratie de proximité**

La réalisation d'un tel projet à l'échelle du quartier ne saurait être pertinente sans une imbrication dans le tissu associatif et social local. Le caractère moyen-termiste de cette expérience (temporaire mais conçue et conduite sur plusieurs années) interroge sur son aptitude à se fondre dans le contexte démocratique local. Par sa réalisation d'abord, ce projet est intrinsèquement porteur d'action et de lien social dans la constitution d'un tissu d'acteurs. La pérennisation de ces réseaux d'action sera un point sur lequel porter l'attention dans un futur proche.

Il reste néanmoins possible de conjecturer que ce projet aura facilité la valorisation de la parole citoyenne grâce à son articulation avec la concertation institutionnelle autour des délaissés du tramway portée par le Département de la Seine-Saint-Denis et par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble. En effet, le travail mené lors de l'assemblée citoyenne a clarifié certaines composantes du projet de tramway et de ses abords pour les habitants mais a aussi permis de faire remonter aux services techniques les points de concordance et les manquements entre la conception technique du projet urbain et les souhaits des habitants. Les propositions non prises en compte dans le cadre de l'assemblée citoyenne pour des raisons purement techniques ont été remontées aux interlocuteurs compétents (principalement

Est Ensemble et le Département de la Seine-Saint-Denis). Ces propositions alimentent donc en profondeur la démarche de concertation pour les délaissés mais aussi toutes les réflexions qui viendront alimenter la question du développement économique et l'offre de services au sein du quartier.

**Citation du premier adjoint au Maire délégué à la ville résiliente, Urbanisme, Espaces publics, Grands travaux de transports, Protection des Murs à Pêches de la Ville de Montreuil :**

« Je n'ai pas de doute sur la possible intégration de telles démarches à l'agenda politique participatif municipal. L'essentiel est de réussir à intégrer sans dénaturer. En partant d'une expérience, il faut réussir à ne pas la calquer mais à montrer comment le travail réalisé par didattica avec les enfants puisse être présenté à d'autres collectifs d'habitants. Faire connaître cette démarche peut favoriser l'émergence de tels projets. »

Ainsi, le travail porté par didattica s'inscrit dans la continuité avec d'autres projets participatifs qui ont lieu dans la ville de Montreuil. L'avenir montrera si cette démarche aura insufflé un air de démocratie locale au sein du quartier et plus largement dans la ville, par l'émergence de nouveaux projets ou pratiques mises en place par les décideurs.

**Quelle appropriation des espaces de projet pour les concepteurs ?**

L'analyse proposée par cette étude tente d'expliquer la complexité du contexte social et les nombreux enjeux soulevés par l'appropriation future des espaces. Le chantier participatif mené à l'été 2021 a montré la capacité d'un nombre constant d'enfants à se mobiliser sur la durée et sur leur temps libre. Tous n'habitent pas juste à côté de la friche, à l'image d'Hugo, fidèle apprenti architecte issu de la classe de 6<sup>e</sup>D, qui vit à quinze minutes à pied. Le caractère ludique, jovial et atypique (il s'agit de la première tyrolienne de Montreuil, rappelons-le) parviendra-t-il à attirer au-delà du spectre des habitants du Collectif Ruffins Ensemble et de leurs enfants, ainsi que des

enfants ayant pris part à la conception ? Des enfants du grand ensemble du Morillon ou d'autres cité HLM du quartier auront-ils l'envie de traverser le quartier pour faire de la tyrolienne à la lizière des pavillons ? Le Collectif reconnaît peu fédérer au-delà de son quartier et de profils sociaux similaires. Les classes plus populaires du Morillon et d'ailleurs ne fréquentent que peu la friche à la date du début du chantier. Si de nouveaux publics sont amenés à fréquenter la friche, il s'agira alors d'un réel phénomène d'appropriation d'espace.

Au-delà de la diversité des publics, il convient également de s'intéresser à la divergence de types d'occupation entre le parvis et la friche. Alors que la friche revêt un caractère très récréatif et hybride, le parvis du collège demeure un espace symboliquement lié à l'institution scolaire pour les enfants et adolescents, tout en étant un véritable espace public. Néanmoins, du côté de la direction du collège Politzer, il y a une volonté de poursuivre le projet et de capitaliser sur la pédagogie réalisée :

**Citation du principal du Collège Georges et Maï Politzer de Montreuil :**

« Comme on a construit quelque chose qui est amené à vivre au-delà de la démarche initiée par les partenaires associatifs, les élèves et les classes à un moment donné, il va y avoir une forme de continuation. Il y aura nécessairement d'autres élèves impliqués. Il va y avoir un acte II et un acte III. On laisse quelque chose derrière nous. Un des enjeux de l'acte II sera de se dire qu'il y a quelque chose, ce quelque chose vous l'utilisez, organisons-nous pour l'entretenir. Nous allons entretenir les plantes et l'espace d'accueil devant l'établissement. Les installations vont arriver comme autant de propositions, autant de possibles, il ne manquera plus que d'avoir de l'imagination ».

A en croire les paroles du principal du collège, le projet de didactica est assuré de bénéficier d'une forme de pérennisation, au moins sur le parvis du collège. Par ailleurs, les premières expérimentations de la tyrolienne et



le chantier participatif estival ont rassemblé de nombreux enfants prompts à faire de la friche leur nouveau terrain de jeu sur le quartier.



Séance d'atelier avec la classe de 3<sup>e</sup>B, le vendredi 5 mars 2021,  
sur la friche «Un tramway nommé désir».  
Simulation de l'emprise du tramway avec de la rubalise et des piquets métalliques.  
(l'emprise comprend les trottoirs, les rails, la piste cyclable, l'espace paysagé et la route).  
Photographie d'une collégienne.

## Quelle évolution dans les usages de la friche « Un tramway nommé désir » ?

À la fin de l'été 2021, plusieurs questions centrales demeurent. Celles-ci détermineront en profondeur les futurs usages de la friche. D'abord, la question des plages horaires d'ouverture et de la régularité. La présence d'un membre du Collectif reste aujourd'hui nécessaire pour toute action menée sur cet espace citoyen. Une phase de rédaction de la Charte d'ouverture de la friche post-aménagements a été entamée par le Collectif. Un premier essai fut proposé par ses membres lors d'une rencontre le 06 juillet 2021 :

1. *Tout adhérent de l'association peut demander sa propre clé pour accéder à la friche, pour le prix coûtant du double de la clé.*
2. *Pour les simples usages récréatifs et visites de la friche, l'accès est possible sans envoi de mail. Il suffit de se rendre sur la friche.*
3. *Pour tout autre usage et organisation d'activités à plusieurs, il faut envoyer une demande au minimum 10 jours à l'avance à l'adresse mail [projetruffins@gmail.com](mailto:projetruffins@gmail.com)*

**Source** : Charte d'ouverture du Collectif Ruffins, 06 juillet 2021.

Lors de l'Assemblée Générale du mois d'avril 2021, le Collectif a affirmé qu'il suffisait d'être adhérent pour ouvrir la friche, et d'être deux. Par la suite, l'installation d'un cadenas à code est venue simplifier l'accès à la friche.

La question des partenariats avec les structures locales reste également fondamentale. A l'heure actuelle, la seule convention de partenariat liant une autre structure au Collectif est celle qui existe avec didattica. Il convient de penser que des partenariats avec les centres sociaux et associations locales seront pertinents pour la fidélisation des publics et la pérennisation de l'usage de la tyrolienne. Le Collectif a rappelé le 06 juillet sa volonté d'un espace

ouvert à tous et dont les événements devront suivre une logique collective. En effet, pour son président, il faut éviter l'écueil de l'individualisation voire de la commercialisation des pratiques qui viendrait entraver la logique collective. Là aussi, cette idée n'est pas partagée par l'ensemble des membres du Collectif.

Quel sera l'avenir de cet espace hybride ? Plusieurs hypothèses peuvent être émises. D'un côté, la systématisation de l'occupation de cette friche via les partenariats locaux et les sorties scolaires pourrait donner l'impression au Collectif que cette friche se soit muée en lieu périscolaire classique et ainsi les démotiver. Un compromis pourra être trouvé entre espace de jeu sur les horaires périscolaires et espace festif et convivial que le Collectif appelle de ses vœux. Ainsi, cet espace hybride pourrait se mouvoir en espace commun, de rencontre, de mixité, de loisirs et de culture entre les différents habitants du quartier en embrassant leur diversité sociale. La multiplication des événements et la systématisation des visites sur la friche pose néanmoins la question de la responsabilité du Collectif face aux événements organisés. Ce Collectif ne dispose pas de forces vives permettant d'assurer une présence continue sur la friche ni de prendre la responsabilité de tous les événements. La capacité du Collectif à négocier des partenariats avec des structures locales ainsi que l'engagement du Collectif sur le long-terme seront déterminants.



conclusion

# un projet dynamiseur de citoyenneté confronté à des écueils

## en bref

### **Retour sur la démarche de recherche et les grandes lignes de l'analyse**

Rédigé par un membre de l'équipe de didattica lors du déroulement du projet des ateliers pour "Un tramway nommé désir", ce dossier a voulu rendre compte de cette expérience en relatant en détail les actions mises en place. Ateliers de création urbaine, réunions de travail, séminaires de recherche et entretiens ont constitué le terrain d'étude du chercheur, dans lequel celui-ci fut impliqué en tant qu'acteur. C'est en cela que ce travail se réclame de la démarche de recherche-action. Un travail de définition

approfondi des ressorts théoriques et du contexte urbain furent nécessaires afin d'introduire le lecteur à des champs pédagogiques hétérodoxes et des notions juridiques et d'urbanisme relativement récentes.

En adéquation avec le cadre théorique de l'association, l'accent a été mis sur l'articulation entre une démarche pédagogique et la construction d'une citoyenneté promouvant la prise en main par de jeunes publics des enjeux architecturaux et urbains ainsi que du contexte démocratique local. Le chercheur a également souhaité mettre en lumière les difficultés auxquelles le projet fut confronté, et en premier lieu les difficultés de coopération.

### **Des méthodes à l'épreuve de la démocratie de proximité**

Cette action a permis l'émergence d'une expérience démocratique singulière. Une telle tentative ne se fait pas sans contraintes et tensions. La démarche démocratique fut confrontée à la difficulté de la prise de décision. En effet, la prise de décision était répartie entre les enfants, les membres du Collectif Ruffins et, plus largement, tous les habitants et travailleurs du quartier volontaires, les agents territoriaux et élus-habitants, le tout en étant tributaire des normes juridico-politiques et des impossibilités techniques. La démocratie participative de proximité s'est en effet confrontée à un problème récurrent : la question de la légitimité de la prise de décision par rapport au degré de participation, aux enjeux de pouvoir et au statut de chacun.

### **Les conclusions du chercheur sur l'intérêt de la pédagogie**

En outre, l'accent fut mis sur l'importance de l'analyse de la démarche. Cette recherche en est bien sûr une composante. La proposition d'une analyse quantitative fut présente mais est à nuancer. En effet, si la quantité d'élèves présents (ou absents si on prend la perspective inverse) hors du temps scolaire est un élément à prendre en compte et qui peut témoigner d'un manque d'intérêt chez certains élèves, il est nécessaire de souligner l'émergence de vocations, la constitution d'un noyau dur solide pour un

projet d'architecture sur le temps périscolaire. En cela, le projet offre de très importantes retombées qualitatives, au niveau de la pédagogie, la prise en main d'enjeux locaux ou de l'autonomisation des enfants.

# préconisations

Il convient de rappeler que cette synthèse n'a pas la prétention de proposer une technique ni un protocole clé en main pour de nouveaux projets, bien qu'elle puisse être une source d'inspiration. Il s'agit plus de faire transparaître un esprit, une intention et un témoignage qu'une méthode claire. Ce travail démontre avant tout la complexité et la difficulté à mettre en place de telles méthodes ascendantes, en marge du champ institutionnel traditionnel.

En clôture de cette recherche, le chercheur propose de partager un ensemble de préconisations et points de vigilance, directement inspirés de l'expérience vécue par l'association didattica. Ceux-ci pourraient s'avérer utiles pour quelconque porteur de projet, aussi bien dans le champ de la pédagogie, de l'urbanisme transitoire ou de la démocratie participative.

## **Anticiper les difficultés fonctionnelles et techniques des projets**

- **Anticiper les usages futurs**

Le caractère temporaire de l'aménagement n'enlève pas la nécessité d'un travail de fond autour des usages. Lors de la conception avec les enfants comme avec les différents services techniques, il est essentiel de réfléchir aux usages des espaces. Par exemple, dans le contexte de l'aménagement du parvis, une attention spéciale fut apportée à la prise en compte de tous les publics hors scolaires, à la sécurité, l'accessibilité, aux usages nocturnes, etc.

- **Adapter les aménagements aux réalités sociales**

Construire des structures en matériaux de récupération dans les quartiers prioritaires peut générer un sentiment d'exclusion ou de relégation lorsque la démarche n'est pas clairement expliquée. Il convient de faire preuve de pédagogie dans la construction en expliquant le bien-fondé de la création en matériaux de récupération, tout en veillant à la qualité technique et visuelle de l'aménagement proposé.

- **Faire preuve d'adaptabilité et de souplesse**

Le contexte pandémique a montré l'importance d'avoir "plusieurs cordes à son arc". Au niveau des dispositifs pédagogiques comme de l'exercice démocratique, l'association fut parfois contrainte à l'improvisation, à faire des concessions sur la méthodologie des ateliers et de la démarche démocratique prévue dans un premier temps.

### **Adapter la démarche pédagogique**

- **Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à la conception**

Même s'il avait été prévu de poursuivre la conception dans le temps du chantier, il est important d'accorder un temps conséquent pour l'exercice de la conception en amont. L'association s'est confrontée à la difficulté de terminer le programme d'ateliers sans plans de conception très précis produits par les enfants. Une des raisons à la complexité à produire ces plans était l'incertitude liée aux matériaux à disposition et à la future prise en main par les habitants.

- **Associer le plus en amont possible les partenaires**

Un sentiment de désintérêt voire d'usurpation du statut de pédagogue peut émerger du côté des professeurs qui ne se sont pas engagés dans la démarche, entraînant pour les élèves une confusion entre le rôle de l'intervenant associatif et celui de l'enseignant, qui lui se contente

de maintenir l'ordre dans sa classe. Il convient de s'assurer avant le démarrage de l'action pédagogique, de l'engagement des professeurs avec lesquels coopérer dans le processus pédagogique (continuité pédagogique, liens entre la discipline enseignée par le professeur et le projet, place du professeur pendant les séances).

- **Susciter du désir de faire**

En concordance avec les principes de la psychothérapie et de la pédagogie institutionnelles, l'importance de l'émergence de désir est au centre de la démarche. Expliquer clairement le potentiel créateur, ludique et citoyen d'un tel projet est une clé pour susciter du désir.

## **Communiquer et impliquer pour plus d'authenticité démocratique**

- **Clarifier le pouvoir de chacun dans la prise de décision**

L'argument de certains détracteurs du caractère démocratique de la démarche consistait à mettre en cause le processus de prise de décision. Plus de clarté autour du rôle des assemblées citoyennes ou encore proposer plusieurs scénarios d'aménagements aurait probablement été bénéfiques, tout comme la clarification autour des éléments sujets à débat ou non.

- **Insister sur la possibilité du débat**

Expliquer aux éventuelles parties prenantes de la démarche démocratique que la possibilité de s'impliquer de diverses façons et lors de différents événements peut permettre l'émergence et l'échange d'idées.

- **Ne pas omettre la communication pour tous les publics**

Ne jamais prendre la communication comme acquise en variant les canaux de diffusion permet de varier les publics cibles et ainsi étendre la participation au projet à d'éventuels nouveaux partenaires.



## **Pratiquer l'auto-analyse**

- **Instaurer un système d'analyse interne continu**

La mise en place d'un séminaire de recherche au sein de l'équipe pédagogique a favorisé l'échange de savoirs, de méthodes et une analyse interne et externe sur le déroulement du projet. L'équipe pédagogique ne peut que préconiser la mise en place d'instances de démocratie participative au sein même de l'équipe de projet, en premier lieu à travers l'échange d'idées et de ressentis.

- **Multiplier les outils d'analyse**

Qu'elle soit interne ou externe, au cours du projet ou post-réalisation, différentes conceptions de l'évaluation peuvent venir enrichir et recenser les axes et méthodes mises en place.

## **Quel futur pour l'analyse du projet ?**

Ce travail de recherche sur le terrain s'est achevé en juillet 2021, l'inauguration des aménagements a eu lieu fin octobre 2021. La rédaction a pu se poursuivre plus tard et s'inspirer de certains éléments post-projet, néanmoins l'essentiel du travail produit reste le fruit des analyses du chercheur pendant son engagement auprès de l'association didattica. Il conviendrait de poursuivre la recherche pour vérifier les hypothèses prospectives proposées et rendre compte des impacts à long-terme de cette expérience urbaine. Cette synthèse s'inscrit dans un processus qui est la conséquence directe du statut de chercheur propre à son auteur, de son profil, ainsi que de la durée de son implication. Il serait sans conteste pertinent de revenir sur ce travail dans un an, de le nuancer, de réexaminer certaines analyses en s'arrêtant sur les nouveaux usages, les nouvelles perspectives urbaines, politiques et sociales apparaissant.



## **Parvis du collège Politzer et friche «Un tramway nommé désir»**

Photographies de Léa Longeot.

**à la fin du mois d'août 2021**



Publié en ligne  
le 2 janvier 2023  
Imprimé  
en 50 exemplaires  
chez Mediagraphic

# didattica

association loi 1901  
agrée jeunesse et éducation populaire  
école nationale supérieure  
d'architecture de paris la villette  
144 avenue de flandre 75019 paris  
infos@didattica-asso.com  
www.didattica-asso.com  
siret : 444 298 806 000 19, ape : 913e